

TOURISTES ÉTRANGERS À DJANET, "PERLE DU SAHARA"



P.7

UNE HAUSSE DE PLUS DE 50% A ÉTÉ ENREGISTRÉE CETTE SAISON

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Dimanche 28 juillet 2024 - N°: 174 - Prix:10 DA

IMPORTATION ÉQUIPEMENTS AGRICOLES DE MOINS DE 7 ANS



DÉSORMAIS ÉLIGIBLES À L'AUTORISATION DE DÉDOUANEMENT

P.16

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Les dossiers de trois candidats acceptés



■ Trois des seize prétendants à la candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain, ont rempli les conditions fixées par la loi organique relative au régime électoral, selon la déclaration, jeudi dernier, du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Mohamed Charfi.

P.3

ONTA



1,2 MILLION D'HECTARES À METTRE EN VALEUR PAR LA CONCESSION

P.2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



PLUS DE 77% DES NOUVEAUX BACHELIERS PRÉINSCRITS

P.2

DIFFAMATION CONTRE L'UNRWA



UN EFFORT QUI VISE À FAIRE DISPARAÎTRE LA QUESTION DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

P.9

ONTA

1,2 million d'hectares à mettre en valeur par la concession

Plus de 1,2 million d'hectares de terres relevant du domaine privé de l'Etat à mettre en valeur dans le cadre de la concession ont été recensés, a annoncé le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lanasri.



Dans un entretien à l'APS, M. Lanasri a précisé que dans le cadre du décret exécutif 21-432 du 4 novembre 2021, plus de 1,2 million d'hectares de terres relevant du domaine privé de l'Etat à mettre en valeur dans le cadre de la concession avaient été recensés, dont 113.713 hectares ont été transférés à l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) pour leur attribution au titre des cultures stratégiques. Il s'agit de nouveaux périmètres à mettre en valeur et de superficies disponibles récupérées sur d'anciens périmètres créés dans le cadre des précédents programmes de mise en valeur, a fait savoir le responsable. S'agissant des dossiers de régularisation en suspens concernant les anciennes formules en vertu du décret exécutif 24-55 de 2024 modifiant et complétant le décret exécutif 21-432, M. Lanasri a fait état de plus de 27.000 dossiers pour une superficie totale de plus de 579.000 hectares dans 33 wilayas, précisant que 91% des dossiers en suspens avaient été régularisés. Evoquant le bilan de l'opération de récupération du foncier agricole octroyé par l'Etat dans le cadre de la loi 10-03, prévoyant la conversion du droit de jouissance en droit de concession, le responsable a indiqué que près de 85.000 hectares de terres non-exploitées avaient été récupérés, dont 16.000 hectares ont été distribués en

vertu de l'arrêté ministériel 1344 définissant les modalités d'appel à candidature et les critères de choix des candidats dans le cadre de la concession des terres agricoles, en attendant la distribution des 69.000 hectares restant après autorisation des wilayas et appel à candidature. Pour ce qui est des terres agricoles exploitées sans titres, M. Lanasri a fait savoir que l'Office avait recensé un total de 141.857 dossiers à régulariser pour les exploitants de ces terres, dans le cadre de la circulaire interministérielle 750 relative à l'assainissement du foncier agricole, ainsi que de l'arrêté interministériel de 2022 régissant l'opération de régularisation des exploitants sans titres dans le cadre de la mise en conformité des terres agricoles.

Attribution de plus de 6.600 hectares de terres agricoles via la plateforme numérique

Par ailleurs, et en ce qui concerne la numérisation, M. Lanasri a affirmé que "la numérisation de l'Office et de ses services a atteint un taux de 100%", mettant en avant "les résultats enregistrés sur sa plateforme numérique permettant aux intéressés de bénéficier d'un foncier agricole aux fins d'investissement". Depuis le lancement de la plateforme numérique de l'ONTA le 1er novembre 2023, plus de 6.600 hectares de terres ont été attribués à quelque 180 agriculteurs aux fins d'invest-

tissement, et ce, après la publication sur la plateforme de deux (2) portefeuilles fonciers, le premier pour une superficie totale de 13.582 hectares répartis sur 39 périmètres à travers cinq (5) wilayas et le deuxième pour une superficie de 235 hectares répartis sur cinq (5) périmètres dans la wilaya de Souk Ahras. Les dossiers de candidature au troisième portefeuille foncier concernant 22 périmètres d'une superficie totale de 24.790 hectares répartis sur sept (7) wilayas, également publiés sur la plateforme, sont à l'étude. Un quatrième portefeuille foncier pour la distribution de 22.508 hectares est actuellement proposé sur la plateforme, a indiqué le responsable, assurant que "la publication des assiettes foncières se poursuivra dans la transparence la plus totale". Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation et à la modernisation du secteur de l'agriculture, tend à "faciliter l'accès aux terres agricoles en toute transparence et dans un délai court, ce qui est à même de contribuer à la sécurité alimentaire, d'alléger les charges administratives et de réduire la facture d'importation", a soutenu M. Lanasri. Les personnes souhaitant bénéficier d'un foncier agricole peuvent déposer leurs demandes directement via cette plateforme, créée en vertu du décret exécutif 21-432 du 4 novembre 2021.

Offre "Osra-Famille" d'Air Algérie Les réservations de voyages dépassent 474 mille billets



Les réservations de voyages pour l'offre "Osra-Famille", lancée par Air Algérie depuis le 22 avril dernier, ont atteint plus de 474.000 billets de voyage, selon un communiqué de la compagnie aérienne nationale, publié hier. Selon la même source, le nombre de réservations dans le cadre de cette offre s'élève à 474.237 billets aller-retour, dont 35 % ont été réservés au cours du mois de juillet. Air Algérie précise que 21,32 % du total des ventes ont été réalisées à travers les différentes agences de la compagnie, 18,33 % à travers son site internet, son application mobile et son centre d'appel, tandis que 17,42 % des billets ont été réservés à travers les agences de voyages intermédiaires à l'intérieur du pays et 42,92% depuis l'étranger. Pour répondre à la demande croissante enregistrée par Air Algérie auprès de la communauté nationale à l'étranger, 97 vols spéciaux ont été ajoutés au réseau vers la France, soit 19.788 sièges supplémentaires, souligne le communiqué. Quant aux destinations les plus marquantes choisies par les Algériens dans le cadre de l'offre "Osra-Famille", le réseau desservant la France arrive en première position, en raison de l'importante communauté nationale qui y est établie. Suivent d'autres destinations touristiques comme la Tunisie, l'Egypte, la Turquie et l'Espagne. En outre, la compagnie nationale a fait savoir que cette offre "exceptionnelle", qui comprend des réductions importantes sur les prix des billets des vols internationaux pour les familles algériennes, lors de la saison estivale, restera valable jusqu'à 31 août prochain, dans la limite des places et des dates disponibles.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de 77% des nouveaux bacheliers préinscrits

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, hier à Alger, que 316.075 nouveaux bacheliers avaient effectué leurs préinscriptions, soit plus de 77% du total des titulaires du Baccalauréat de l'année 2024. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale des universités, M. Baddari a indiqué que "392.480 étudiants ont accédé à la plateforme et validé la charte électronique du ministère, soit plus de 95% des nouveaux bacheliers, sachant que les inscriptions se poursuivent tout au long

de la journée de samedi", relevant que "la plateforme d'enseignement de la langue anglaise compte 410.099 inscrits". Les inscriptions des nouveaux bacheliers seront validées entre le 28 et le 30 juillet et les résultats de l'orientation seront annoncés le 6 août. Les étudiants devront ensuite s'acquitter des droits d'inscription entre le 10 et le 15 août. Le ministre a, par ailleurs, affirmé que le bilan de l'année universitaire 2023/2024 avait été positif dans plusieurs domaines, notamment "dans l'entrepreneuriat avec la formation de 200.000 étudiants et la création de 117 incu-

bateurs d'affaires, de 107 centres de développement de l'entrepreneuriat et de 55 maisons de l'intelligence artificielle". Il a également cité le domaine de la numérisation avec, a-t-il dit, "la création de 60 plateformes numériques et la généralisation du système PROGRES". Concernant la préparation de l'année universitaire 2024-2025, M. Baddari a précisé qu'une réflexion sera menée pour "adapter l'enseignement aux exigences de l'époque et renforcer ainsi le processus de passage de l'université classique à l'université de quatrième génération".



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Les dossiers de trois candidats acceptés

Trois des seize prétendants à la candidature à la Présidentielle du 7 septembre prochain, ont rempli les conditions fixées par la loi organique relative au régime électoral, selon la déclaration, jeudi dernier, du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Mohamed Charfi.

Il s'agit des candidats M. Abdelaali Hassani Cherif (Mouvement de la société pour la paix), M. Youcef Aouchiche (Front des forces socialistes), et M. Abdelmadjid Tebboune. Les candidats avaient déposé leurs dossiers de déclaration de candidature au niveau du siège de l'ANIE jeudi dernier, avant d'être examinés par la même autorité, qui, après avoir annoncé sa décision portant liste préliminaire des candidats à la Présidentielle du 7 septembre prochain, a transféré les dossiers des candidats à la Cour constitutionnelle qui validera, par décision, la liste définitive des candidats et statuera sur les recours, dans un délai de 7 jours au maximum. Le candidat Abdelaali Hassani Cherif, avait mis en avant, dans une déclaration à la presse après le dépôt de son dossier, l'importance de l'échéance du 7 septembre, soulignant qu'"en tant que parti actif sur la scène politique, le MSP se doit d'être présent avec son candidat et son programme".

Il avait également rappelé que sa candidature "a reçu le soutien du Mouvement Ennahda et de nombreux citoyens", faisant remarquer qu'"il s'agit de la deuxième élection après le Hirak populaire pacifique qui a rassemblé les Algériens autour de la réforme et du changement". De son côté, le candidat Youcef Aouchiche, avait souligné la disposition de son parti à participer à la prochaine Présidentielle, précisant que son parti avait "décidé de participer à la prochaine Présidentielle et de ne pas la boycotter car étant convaincu de son importance". Il a ajouté que son programme "ambitieux" s'adressait à "toutes les franges et catégories sociales dont nous défendons les intérêts", a-t-il dit, précisant que son programme électoral, élaboré après un diagnostic de la situation, sera "porteur d'espoir, de confiance et de changement face aux campagnes visant à semer le désespoir". Pour sa part, le candidat Abdelmadjid Tebboune, avait exprimé, dans une déclaration à la presse après le



dépôt de son dossier de candidature, ses "remerciements à tous les partis, organisations et instances qui ont apporté leur soutien à ma candidature, ainsi qu'à l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui ont pris la peine de se déplacer dans les communes pour signer les formulaires de souscription". D'après les chiffres avancés par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, "le candidat Abdelaali Hassani Cherif a déposé 2.021 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 50 wilayas et à l'étranger, dont 1.986 ont été acceptés et 35 rejetés". Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a "déposé 1.257 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 31 wilayas, dont 1.250 ont été acceptés et 7 rejetés". "Le candidat Abdelmadjid Tebboune a déposé 18.600 formulaires de signatures individuelles d'élus répartis à travers 58 wilayas et à l'étran-

ger, dont 18.095 ont été acceptés, 323 ont été rejetés étant des doublants et 182 ont été annulés". Conformément à la loi organique relative au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200). Faute du nombre requis de formulaires de signatures individuelles, les dossiers de MM. Belkacem Sahli, Tarek Zeghoud, Ahmed Gouraya, Chaabi Salem, El Abadi Belabbas, Abdelhakim Hamadi, Raouf Aib,

Bouamrioune Slimane, Kamel Hebbal, Amar Chekar, Hichem Baba Ahmed, et de Mmes Zoubida Assoul et Saïda Neghza, ont été rejetés. Ceux qui désirent introduire un recours, doivent le déposer auprès du service des greffes au niveau de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification.

La Cour constitutionnelle destinataire de 4 recours jusqu'à présent

La Cour constitutionnelle a reçu depuis l'annonce, jeudi dernier, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des dossiers de candidature acceptés pour la Présidentielle du 7 septembre, quatre (4) recours introduits par des prétendants à la candidature dont les dossiers ont été rejetés, a indiqué, vendredi, cette instance constitutionnelle. Le directeur général par intérim des affaires juridiques et de la justice constitu-

tionnelle, M. Ahmed Ibrahim Boukhari, a fait savoir que la réception des recours des prétendants à la candidature à la Présidentielle du 7 septembre dont les dossiers ont été rejetés par l'ANIE se poursuivait, faisant état de "quatre (4) recours introduits jusqu'à présent". Il a par ailleurs rappelé que la loi permettait aux prétendants à la candidature, dont les dossiers ont été rejetés, d'introduire un recours contre la décision de l'ANIE auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures suivant l'heure de la notification.

L'ANIE prête à organiser le prochain scrutin

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a souligné, jeudi dernier à Alger, que l'Autorité était "prête" à organiser la Présidentielle prévue le 7 septembre prochain. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des noms des trois (3) candidats à la Présidentielle remplissant les conditions légales, M. Charfi a précisé que l'Autorité était "prête à organiser les élections depuis le 8 juin, date de convocation du corps électoral", ajoutant que l'objectif actuel de l'ANIE était "d'améliorer les conditions d'organisation des élections et de moraliser l'action politique". Il a relevé, par la même occasion, qu'à l'instar de la Présidentielle de 2019, une "charte d'éthique des pratiques électorales" a été proposée aux candidats, renfermant les principes directeurs encadrant le comportement moral attendu des acteurs du processus électoral. Dans le même contexte, M. Charfi a réaffirmé l'importance de l'adhésion de tous les intervenants parmi les candidats, partis politiques, médias et organisations de la société civile, au processus électoral pour garantir "la transparence et la régularité" des élections dans le cadre de ce qu'il a appelé "la supervision participative".

R. N.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Coup d'envoi de l'événement "Tribune de la jeunesse"

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a donné, hier, à Alger, le coup d'envoi de l'événement "Tribune de la jeunesse" visant à diffuser la conscience politique chez les jeunes en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre. Dans une allocution prononcée lors cette rencontre, placée sous le thème "Participation à l'élection : consolidation des acquis et concrétisation des aspirations", M. Hidaoui a précisé que celle-ci avait pour objectif de "diffuser la conscience politique chez les jeunes" et de "les inciter à participer à la prochaine élection présidentielle et à exercer leur droit constitutionnel". Le président du CSJ a également appelé les jeunes à "intensifier les actions de proximité pour assurer une participation massive à l'échéance du 7 septembre prochain". Abondant dans le même sens, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a souligné l'importance d'ouvrir

"un dialogue direct" avec les citoyens pour assurer une large participation à ce rendez-vous. Pour sa part, le président de l'organisation Meeting of Algeria's Youth, Abdelmalek Benlaouar, a rappelé "l'intérêt majeur" porté par l'Etat, ces dernières années, à la jeunesse, qu'il associe de plus en plus à la chose publique. L'expert des questions sécuritaires, Ahmed Mizab, a, quant à lui, souligné que "les jeunes ont toujours joué un rôle déterminant dans les différentes étapes historiques qu'a traversées l'Algérie, notamment la glorieuse Guerre de libération nationale". Par ailleurs, les participants à cet événement ont appelé à "organiser des forums et des rencontres pour inciter les jeunes à participer activement à la prochaine Présidentielle". L'événement a, par ailleurs, été marqué par le lancement de l'initiative nationale "Charik" (participe) visant à assurer une forte participation des jeunes à la prochaine élection présidentielle.

APS



LES CLIMATISEURS EN ÉTÉ

Un mal nécessaire ?

Avec l'arrivée de l'été et des températures élevées, l'utilisation des climatiseurs devient indispensable dans de nombreux foyers. Ces appareils, sont perçus comme une solution magique pour rafraîchir et tempérer l'atmosphère. Toutefois, bien que leur utilisation apporte un confort indéniable, elle n'est pas sans conséquences sur la santé.

Les climatiseurs peuvent en effet être à l'origine de diverses maladies insidieuses qui affectent les utilisateurs. L'été est synonyme de chaleur intense, et les climatiseurs sont devenus essentiels pour maintenir un environnement intérieur agréable. Ils permettent de réguler la température, d'améliorer le confort et de réduire les risques liés aux fortes chaleurs, comme les coups de chaleur ou la déshydratation. En outre, dans certaines régions où les températures peuvent atteindre des niveaux extrêmes, les climatiseurs sont souvent la seule solution pour éviter les dangers de la chaleur excessive. Cependant, l'utilisation des climatiseurs comporte aussi des risques pour la santé, souvent méconnus. Les professionnels de la santé ne cessent d'alerter sur les maladies insidieuses qui peuvent être causées par une mauvaise utilisation ou un entretien insuffisant des climatiseurs. En effet, ces appareils peuvent devenir des nids à bactéries et à moisissures si leur entretien n'est pas régulier. Les filtres sales et les unités mal entretenues peuvent diffuser ces micro-organismes dans l'air, provoquant des infections respiratoires comme la légionellose, une maladie pulmonaire grave. Par ailleurs, l'accumulation de poussière et d'allergènes dans les filtres des climatiseurs peut déclencher des crises d'asthme et des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Il est donc crucial de nettoyer et de remplacer régulièrement les filtres pour prévenir ces problèmes. Sans oublier les problèmes de peau et des yeux. L'air sec produit par les climatiseurs peut entraîner une déshydratation de la peau et des muqueuses, provoquant des irritations, des sécheresses cutanées et des inflammations des yeux. Boire suffisamment d'eau et utiliser des humidificateurs peut aider à atténuer ces effets. A cela s'ajoute, le choc thermique. Passer brusquement d'un environnement très chaud à un environnement froid peut provoquer des chocs thermiques, affectant la circulation sanguine et augmentant le risque de maladies cardiovasculaires. Il est recommandé de régler les climatiseurs à une température modérée et d'éviter les changements trop brusques. Il faut reconnaître que l'utilisation des climatiseurs en été est indéniablement nécessaire pour maintenir un environnement confortable et sûr. Mais, il est essentiel d'être conscient des risques potentiels pour la santé associés à leur utilisation. En suivant des pratiques d'entretien appropriées et en prenant des mesures préventives, il est possible de minimiser ces risques et de profiter pleinement des avantages des climatiseurs.

Une invention américaine révolutionnaire

L'invention de la climatisation remonte au début du XXe siècle. En 1902, un ingénieur new-yorkais de 25 ans, du nom de Willis Carrier, a mis au point le premier système de climatisation moderne. À l'origine, ce système n'était pas conçu pour les habi-



tations, mais pour les usines. Willis Carrier était un brillant ingénieur qui a obtenu son diplôme de l'Université Cornell en 1901. Son génie créatif et son esprit innovant l'ont conduit à concevoir un système capable de contrôler l'humidité et la température de l'air, une solution qui allait révolutionner le monde industriel. La climatisation a rapidement trouvé des applications dans d'autres industries. Les usines textiles, par exemple, ont adopté cette technologie pour contrôler l'humidité et améliorer la qualité des produits. De même, les industries alimentaires et pharmaceutiques ont bénéficié de cette invention en maintenant des conditions de production optimales. Au fil des années, la technologie de la climatisation s'est perfectionnée et s'est répandue. Dans les années 1920 et 1930, elle a commencé à être utilisée dans les cinémas et les grands magasins, offrant un confort sans précédent aux clients et augmentant leur fréquentation. Après la Seconde Guerre mondiale, la climatisation s'est démocratisée dans les foyers américains, devenant un élément standard des constructions modernes. Aujourd'hui, la climatisation est omniprésente dans notre vie quotidienne. Elle a évolué pour devenir plus efficace et plus respectueuse de l'environnement, avec des innovations comme les systèmes à énergie solaire et les technologies de refroidissement avancées. Cependant, l'essence de cette invention reste la même : offrir un confort thermique et améliorer la qualité de vie.

Le génie de nos ancêtres

Avant l'invention de la climatisation moderne, nos ancêtres avaient développé une variété de techniques ingénieuses pour faire face à la chaleur estivale. Ces méthodes, souvent basées sur une compréhension intuitive de l'environnement et des principes physiques, leur permettaient de rester au frais sans les technologies actuelles. Voici quelques-unes des pratiques courantes utilisées par les générations passées pour combattre la chaleur. Aussi, les bâtiments traditionnels étaient souvent construits avec des murs épais en matériaux naturels comme la pierre, la terre crue ou l'adobe. Ces matériaux avaient une grande capacité thermique, ce qui signifie qu'ils pouvaient absorber la chaleur pendant la journée et la libérer lentement pendant la nuit, maintenant ainsi l'intérieur des maisons plus frais. Les toits en terre ou en tuiles étaient courants dans de nombreuses régions. Ils offraient une excellente isolation contre la chaleur, empêchant l'air chaud de pénétrer à l'intérieur. De plus, les toits en pente permettaient à l'air chaud de s'échapper facilement, contribuant à la ventilation naturelle. Les habitations étaient souvent construites de manière à permettre des courants d'air croisés. En ouvrant les fenêtres et les portes opposées, les habitants pouvaient créer un flux d'air naturel qui rafraîchissait les pièces de manière efficace. Les



puits de lumière et les cours intérieures étaient des éléments architecturaux courants dans de nombreuses cultures. Ils permettaient à l'air de circuler librement et à la lumière de pénétrer tout en offrant de l'ombre et un espace de détente plus frais. Les vêtements traditionnels étaient souvent fabriqués à partir de tissus légers comme le coton et le lin. Ces matériaux permettaient à l'air de circuler autour du corps et absorbaient la transpiration, aidant ainsi à maintenir une sensation de fraîcheur. Dans de nombreuses cultures, il était courant de faire une sieste pendant les heures les plus chaudes de la journée et de planifier les activités physiques en matinée et en soirée, lorsque les températures étaient plus fraîches. Quant aux techniques de rafraîchissement, l'eau était un élément clé. Les fontaines, les piscines, les bains publics et même les seaux d'eau froide étaient utilisés pour abaisser la

température corporelle. S'asperger d'eau ou se mouiller les pieds et les mains étaient des méthodes courantes pour se rafraîchir rapidement. Les arbres et les structures ombragées, comme les pergolas et les auvents, étaient essentiels pour se protéger du soleil. Les jardins ombragés et les patios couverts étaient des lieux de repos populaires pendant les journées chaudes. Les régimes alimentaires incluaient souvent des fruits et légumes frais, riches en eau, pour maintenir une bonne hydratation. Les soupes froides, les boissons fraîches et les aliments légers étaient préférés pendant les mois d'été. Bien avant l'ère de la climatisation, nos ancêtres utilisaient une combinaison de conception architecturale intelligente, de pratiques culturelles et de techniques naturelles pour rester au frais pendant les périodes de chaleur intense. Ces méthodes traditionnelles, basées sur une compréhension profonde de l'environnement, sont encore pertinentes aujourd'hui et peuvent offrir des solutions durables pour faire face à la chaleur tout en minimisant notre dépendance aux technologies modernes. **R.S**

APPEL POUR L'INSTAURATION D'UNE JOURNÉE NATIONALE DU COSTUME TRADITIONNEL

Une initiative pour la préservation du patrimoine

Le palais "Rais El-Bahr" a abrité, une rencontre interactive enrichissante entre designers et professionnels. Cet événement, inscrit dans le cadre de la sixième édition du Festival national du costume traditionnel, a permis aux participants d'échanger leurs idées et expériences autour de la promotion et de la préservation de ce patrimoine culturel inestimable. L'un des moments forts de la rencontre a été l'appel unanime des participants à la création d'une journée nationale du costume traditionnel.

La rencontre a réuni un éventail diversifié de créateurs de mode, artisans et spécialistes du patrimoine, tous animés par une même passion pour le costume traditionnel algérien. Les discussions ont été animées et constructives, portant sur les techniques de fabrication, les inspirations historiques et les défis contemporains auxquels fait face ce secteur. Cette interaction a permis de mettre en lumière des initiatives innovantes et des stratégies efficaces pour promouvoir le costume traditionnel à l'échelle nationale et internationale. L'un des moments forts de la rencontre a été l'appel unanime des participants à la création d'une journée nationale du costume traditionnel. Cette proposition vise à impliquer tous les secteurs – public et privé – dans la promotion et la préservation de ce symbole de l'identité culturelle algérienne. Une telle journée offrirait une plateforme idéale pour sensibiliser le grand public à l'importance du costume traditionnel et encouragerait la jeune génération à s'approprier et à perpétuer ces savoir-faire ancestraux. Une journée nationale dédiée au costume traditionnel permettrait de sensibiliser la population à l'importance de ce patrimoine culturel. Des ateliers, des conférences et des expositions pourraient être organisés dans les écoles, les universités et les centres culturels pour éduquer les jeunes sur les différentes formes et significations des costumes traditionnels à travers les régions d'Algérie. Cette initiative aurait également un impact économique positif. En valorisant le costume traditionnel, on encourage la production locale et l'artisanat, offrant ainsi des opportunités économiques aux artisans et créateurs. Cela pourrait également attirer l'attention des touristes et des marchés internationaux, favorisant ainsi le développement d'une industrie culturelle prospère. Au-delà des aspects économiques et éducatifs, la journée nationale du costume traditionnel contribuerait à renforcer l'identité culturelle et la fierté nationale. Elle offrirait un moment de célébration et de reconnaissance des richesses culturelles de l'Algérie, rassemblant les citoyens autour d'une tradition commune. En somme, la création d'une journée nationale du costume traditionnel est une initiative ambitieuse qui a le potentiel de transformer la perception et la valorisation de ce patrimoine en Algérie. En impliquant tous les secteurs de la société, cette journée contribuerait non seulement à la préservation et à la promotion du costume traditionnel, mais aussi à la dynamisation de l'économie locale et au renforcement de l'identité culturelle. Le festival national du costume traditionnel a ainsi ouvert la voie à une réflexion profonde et à une mobilisation collective en faveur de ce symbole inestimable de la culture algérienne.

R.C



A LIRE, "DES ENFANTS TROP PARFAITS" DE PETER JAMES

La quête de la perfection peut engendrer des monstres

Peter James, auteur britannique renommé pour ses thrillers captivants, explore un territoire nouveau et effrayant dans son roman "Des enfants trop parfaits". Publié en 2013, ce livre plonge les lecteurs dans un futur proche où la manipulation génétique n'est plus un rêve lointain, mais une réalité accessible. À travers une intrigue palpitante et des personnages bien développés, James pose des questions éthiques profondes sur les limites de la science et les conséquences de la quête de la perfection humaine. John et Naomi Klaesson, un couple ayant subi la perte tragique de leur fils à cause d'une maladie génétique, cherchent désespérément à éviter un tel chagrin à l'avenir. Ils se tournent vers un centre de fertilité révolutionnaire qui leur offre la possibilité de concevoir un enfant parfait, dépourvu de toute maladie génétique et doté de traits améliorés. Cependant, ce qui commence comme une quête pour une vie meilleure se transforme rapidement en cauchemar, alors que les conséquences imprévues de leurs choix commencent à se manifester. "Des enfants trop parfaits" aborde de front les questions éthiques entourant la manipulation génétique. À travers les expériences de John et Naomi, Peter James explore les dilemmes moraux associés à l'altération de la nature humaine. Le roman pousse les lecteurs à réfléchir sur les implications de "jouer à Dieu" avec la génétique, et les conséquences potentielles de la recherche de la perfection. Un thème central du livre est celui des conséquences imprévues. Bien que les intentions de John et Naomi soient nobles, leur désir de perfection mène à des résultats inattendus et souvent inquiétants. Le roman illustre comment des interven-



tions apparemment bénéfiques peuvent déraiser, posant la question de savoir si certaines frontières ne devraient jamais être franchies. James explore également le désir humain incessant de perfection. Ce désir, bien qu'inné, peut devenir destructeur lorsqu'il n'est pas équilibré par la reconnaissance des limites naturelles et des imperfections humaines. "Des enfants trop parfaits" montre comment la quête de la perfection peut engendrer des monstres, au sens littéral et figuré. Les personnages de John et Naomi Klaesson sont au cœur de cette histoire. Leur douleur suite à la perte de leur enfant est palpable et leur motivation pour recourir à la manipulation gé-

néétique est compréhensible, rendant leurs choix et les conséquences qui en découlent d'autant plus poignants. Peter James excelle à dépeindre des personnages réalistes, confrontés à des situations extraordinaires. John, bien qu'animé par le désir de protéger sa famille, se retrouve confronté à des dilemmes moraux de plus en plus complexes. Sa lutte intérieure entre son désir de perfection et les réalités éthiques de la manipulation génétique est un élément central du récit. Naomi, de son côté, incarne la douleur maternelle et l'espoir démesuré de prévenir une nouvelle tragédie. Son personnage évolue considérablement au fil du roman, passant de l'espoir à la désillusion, puis à la réalisation des vérités amères. Peter James maîtrise l'art du suspense, et "Des enfants trop parfaits" ne fait pas exception. Le rythme du roman est rapide, avec des rebondissements constants qui maintiennent les lecteurs en haleine. Cependant, ce n'est pas seulement un thriller ; c'est aussi une invitation à réfléchir profondément sur les questions éthiques et philosophiques soulevées par les avancées scientifiques. "Des enfants trop parfaits" de Peter James est plus qu'un simple thriller scientifique. C'est une exploration fascinante et troublante des implications de la manipulation génétique, du désir humain de perfection et des conséquences imprévues de nos actions. À travers une intrigue captivante et des personnages bien développés, James invite ses lecteurs à réfléchir sur les limites de la science et les dangers potentiels de nos aspirations les plus profondes. Pour ceux qui recherchent une lecture qui allie suspense et réflexion, ce roman est une recommandation incontournable.

R.C

Fort de 4 millions d'entrées
Le Comte de Monte-Cristo
 en tête du box-office
 français



On aurait pu penser que la tornade provoquée par Twisters, le film catastrophe avec en vedette Glen Powell et Daisy Edgar-Jones, aurait tout balayé sur son passage. Mais il n'en est rien. C'est à peine un coup de vent, une légère braise qui permet de rabattre les cartes. Le film se place à la quatrième place pour sa première semaine d'exploitation et cumule environ 310 000 entrées. En comparaison, Twister, son aîné, sorti en 1996, avait enregistré lors de sa première semaine plus d'un million d'entrées. Un -s en plus dans le titre n'a visiblement pas suffi à ramener le public en salle (en France, du moins, car aux Etats-Unis, c'est un gros carton !). Dans le top, Le Comte de Monte-Cristo a toujours le vent en poupe, ce qui lui a permis de dépasser le film d'animation des studios Illumination. La semaine dernière, à peine sorti, Gru et ses Minions étaient passé de peu devant le film avec Pierre Niney. Avec 992 295 tickets vendus cette semaine, Le Comte de Monte-Cristo a repris la première place du classement et dépassé la barre des quatre millions d'entrées. Il devient le plus grand succès pour un film d'Alexandre De La Pâtelière, mais aussi avec Pierre Niney. Près de cent copies se sont également rajoutées. Critique positive, bouche à oreille et réseaux sociaux peuvent expliquer cet entraînement. Quant à Moi, Moche, et Méchant 4, il le seconde et tout comme lui voit son nombre de copies partir en flèche. Gru n'a donc pas dit son dernier mot.

ALGÉRIE 2030

Une renaissance économique avec une vision ambitieuse

L'Algérie se lance dans une ambitieuse stratégie de relance économique, visant à diversifier ses sources de revenus et à renforcer sa croissance durable. Les objectifs sont clairs : atteindre 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030, porter le PIB à 400 milliards de dollars et créer 2 millions de micro-entreprises, dont 50 000 start-ups.

Cette vision repose sur l'exploitation de secteurs stratégiques émergents et sur cinq piliers fondamentaux. Actuellement, les hydrocarbures représentent la majeure partie des exportations algériennes. L'objectif de 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030 vise à réduire cette dépendance et à stimuler d'autres secteurs. Les experts soulignent l'importance de diversifier les produits exportés pour stabiliser l'économie et la rendre moins vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole. L'ambition de hisser le PIB à 400 milliards de dollars nécessite des réformes structurelles et des investissements significatifs dans divers secteurs de l'économie. Cette augmentation du PIB reflète non seulement la croissance économique mais aussi l'amélioration du niveau de vie des citoyens et la création d'emplois. La création de 2 millions de micro-entreprises, dont 50 000 start-ups, est un objectif crucial pour dynamiser l'économie et favoriser l'innovation. Les micro-entreprises jouent un rôle essentiel dans l'économie en créant des emplois et en stimulant l'entrepreneuriat local. Les start-ups, quant à elles, sont les moteurs de l'innovation technologique et de la croissance économique future. Les experts mettent en avant plusieurs secteurs stratégiques émergents pour réaliser ces objectifs ambitieux. D'abord, l'agriculture est un sec-



teur clé pour assurer la sécurité alimentaire et réduire les importations alimentaires. Investir dans des techniques agricoles modernes, améliorer l'irrigation et soutenir les agriculteurs locaux sont des mesures essentielles pour développer ce secteur. L'exploitation des ressources minières peut diversifier les exportations et attirer des investissements étrangers. L'Algérie dispose de vastes ressources minérales, notamment le fer, le zinc, le cuivre et les terres rares, qui peu-

vent être développées pour stimuler l'économie. Le secteur de la mécanique, y compris l'industrie automobile et la production de machines, offre un potentiel important pour la création d'emplois et l'exportation de produits manufacturés. Le développement de ce secteur nécessite des investissements dans la formation, la recherche et l'infrastructure. L'économie numérique est cruciale pour moderniser l'économie algérienne. Les technologies de l'information et de la communication

peuvent améliorer l'efficacité des entreprises, créer des emplois et favoriser l'innovation. Le soutien aux start-ups technologiques et l'amélioration de l'infrastructure numérique sont des priorités.

Les cinq piliers de la renaissance économique

Selon les experts, la renaissance économique de l'Algérie repose sur cinq piliers fondamentaux. En pre-

mier, la sécurité alimentaire. Il s'agit d'assurer l'autosuffisance alimentaire en développant une agriculture durable et en réduisant la dépendance aux importations alimentaires. Suivie de la sécurité énergétique. Pour cette dernière, c'est exploiter les ressources énergétiques de manière durable et diversifier les sources d'énergie pour réduire la dépendance aux hydrocarbures. Ensuite, la sécurité sanitaire. C'est renforcer le système de santé pour garantir un accès équitable aux soins de santé et améliorer la qualité des services de santé. Le quatrième pilier a trait à la sécurité hydrique. Cela consiste en la gestion des ressources en eau de manière durable pour assurer l'approvisionnement en eau potable et soutenir les activités agricoles et industrielles. Enfin, la sécurité numérique. Pour cela il faut développer une infrastructure numérique robuste et sécurisée pour soutenir l'innovation, la croissance économique et la cybersécurité. Enfin l'on peut dire que la relance économique en Algérie est un projet ambitieux nécessitant une vision claire et des actions concrètes. En diversifiant les exportations, en augmentant le PIB et en créant des millions de micro-entreprises, l'Algérie peut réaliser une croissance économique durable. Les secteurs stratégiques émergents, soutenus par les cinq piliers fondamentaux, joueront un rôle crucial dans cette transformation. Avec une planification rigoureuse et un engagement fort, l'Algérie peut atteindre ses objectifs pour 2030 et au-delà. **R.E**

ÉTATS - UNIS

Donald Trump pro véhicules chinois

Donald Trump n'est pas fermé à l'idée d'autoriser les véhicules chinois dans le pays. Cette déclaration a été faite lors de son discours à la Convention nationale républicaine à Milwaukee cette semaine. L'ancien président Trump a également exprimé sa déception à l'idée que les constructeurs automobiles chinois construisent leurs usines au Mexique plutôt qu'aux États-Unis, rapportent nos confrères d'Automotive News. « En ce moment même, de grandes usines sont en train d'être construites de l'autre côté de la frontière, au Mexique, par la Chine. Pour fabriquer des voitures destinées à être vendues aux États-Unis », a déclaré M. Trump. « Ces usines seront construites aux États-Unis et nos employés les exploiteront ». L'ancien président des États-Unis a également exprimé son mépris envers le président de l'UAW, Shawn Fain, concernant l'usine automobile chinoise en construction de l'autre côté de la frontière sud. Donald Trump a même affirmé que Fain devrait « avoir honte d'avoir permis que cela se produise ». Pire, qu'il « devrait être renvoyé immédiatement ». Bien qu'aucun constructeur automobile chinois n'ait été mentionné dans le discours de Trump, rappelons que BYD a commencé à construire une usine au Mexique. Et ce après une annonce faite plus tôt cette année. Cela a donné lieu à des spéculations. Celles-ci semblaient annoncer que le premier vendeur mondial de véhicules à énergie renouvelable (électriques et PHEV) se rapprocherait des États-Unis. Ainsi, dans un futur proche, la gamme BYD pourrait être commercialisée dans le pays de l'Oncle Sam.



Cependant, BYD a réfuté ces informations, affirmant que cela n'arriverait pas avant un certain temps. La marque chinoise a dévoilé le pick-up hybride rechargeable Shark pour le marché mexicain. De quoi faire un rival du Ford Ranger dans la catégorie des pick-up de taille moyenne. Si Trump est ouvert à l'entrée de véhicules chinois sur le sol américain, il y a tout de même une condition. Qu'ils soient fabriqués aux États-Unis. Ainsi, il partage une approche similaire à celle du président Biden concernant l'importation de véhicules chinois aux États-Unis. Dans le même discours, Trump a déclaré qu'il imposerait des droits de douane élevés pour empêcher les voitures chinoises d'entrer aux États-

Unis. Il a évoqué de taxes allant jusqu'à 200%. Soit deux fois les taxes actuelles récemment imposées par l'administration Biden. De quoi peut-être faire grincer des dents. En plus de partager son point de vue sur les véhicules chinois, Trump a également proclamé lors du même rassemblement qu'il supprimerait le « mandat EV » de Biden. Et ce, dès son premier jour s'il remportait les prochaines élections. L'administration Biden n'a pas de mandat spécifique. Cependant, il est important de souligner que les nouvelles normes d'émissions de gaz à effet de serre de l'Agence de protection de l'environnement ne laissent aux constructeurs automobiles d'autre choix que de se diriger vers la voie de l'électrification.

Pour déficit excessif L'Union européenne ouvre une procédure contre la France

L'Union européenne a lancé, vendredi, les procédures pour déficits publics excessifs ciblant sept pays membres, dont la France. Une première depuis l'épidémie de Covid-19, période durant laquelle des règles budgétaires avaient été suspendues. C'est désormais officiel. L'Union européenne a formellement lancé, vendredi 26 juillet, les procédures pour déficits publics excessifs ciblant sept États membres, dont la France, une première depuis la suspension de ses règles budgétaires en 2020 avec la crise du coronavirus. Outre la France, ces décisions visent l'Italie la Belgique, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et Malte. Par ailleurs la Roumanie, qui est le sous le coup d'une telle procédure depuis 2019, continue d'en subir les effets, "faute d'avoir pris des mesures efficaces pour corriger son déficit", a précisé dans un communiqué le Conseil de l'Union européenne, l'institution représentant les Vingt-Sept. Ils devront prendre des mesures correctrices pour respecter à l'avenir ces règles budgétaires, sous peine de sanctions financières. Ces règles ont été mises en sommeil après 2020 à cause de la crise économique liée au Covid-19 puis à la guerre en Ukraine. Elles ont été réformées et réactivées cette année. Les déficits les plus élevés de l'UE ont été enregistrés l'an dernier en Italie (7,4 % du PIB), en Hongrie (6,7 %), en Roumanie (6,6 %), en France (5,5 %) et en Pologne (5,1 %).



TOURISTES ÉTRANGERS À DJANET, "PERLE DU SAHARA" Une hausse de plus de 50% a été enregistrée cette saison

Plus de 11.000 touristes de différentes nationalités, auxquels s'ajoutent plus de 21.000 nationaux, ont afflué vers la région de Djanet, depuis le début de la saison touristique saharienne 2023/2024, a indiqué jeudi la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat (DTA).

Le nombre de visiteurs est jugé plus important que celui enregistré dans la région durant la saison précédente (2022/2023), avec pas moins de 7.000 touristes étrangers et plus de 18.000 nationaux, a précisé le DTA, Amine Hammadi. Il a expliqué cet accroissement par l'effet d'une série de mesures prises par les pouvoirs publics pour la relance et la promotion du tourisme saharien, notamment l'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne hebdomadaire Paris (France)-Djanet, et de nouvelles lignes intérieures Constantine/Djanet et Oran/Djanet. A ces actions visant à encourager les touristes à opter pour la destination de Djanet, "Perle du Sahara", viennent se greffer la facilitation de l'établissement du Visa au niveau des aéroports et postes frontaliers pour les touristes étrangers affluant vers les régions du Sud, et la contribution du guichet unique, regroupant différents services, à la facilitation des procédures pour permettre aux touristes étrangers un séjour agréable, a-t-il ajouté.

Le plafonnement par les agences de tourisme et de voyages des prix des prestations, ayant permis à de nombreuses familles algériennes de visiter la région, a également contribué à l'attrait des touristes et à un regain d'intérêt pour la destination saharienne, selon la même source. Des circuits touristiques ont été aussi prévus par les agences de tourisme et de voyage en direction des touristes pour leur permettre de découvrir, à travers des programmes bien étudiés, les importantes potentialités touristiques, fierté de la région, dont les sites touristiques et archéologiques très convoités de "Tadreret El-Hamra", "l'Oasis d'Iherir", le site d'Issendilène ainsi que les ksour d'Azelouaz, El-Mihane et Adjahil, à Djanet.

D'intenses préparatifs sont entrepris par ailleurs, en prévision du lancement de la pro-



chaine saison touristique (2024/2025), à travers l'organisation de rencontres de coordination entre opérateurs et agences de tourisme et de voyages, en vue d'examiner les voies à même d'enrichir et d'améliorer les prestations, et l'élaboration de programmes susceptibles d'inciter les touristes à opter pour la destination Djanet, a encore soutenu M. Hammadi. Les agences de tourisme et de voyage entendent, en outre, lancer, avec le concours du secteur, des associa-

tions activant dans le domaine et des hôteliers, des campagnes de volontariat pour le nettoyage des sites touristiques et archéologiques disséminés à travers la région. Un des plus grands musées à ciel ouvert au monde, le Tassili N'Ajjer, demeure une destination touristique par excellence, au regard de ses nombreux atours touristiques, dont des peintures et gravures rupestres millénaires et des paysages naturels sublimes.

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC Un taux de réalisation de 70%

Le Président directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a affirmé, à Oran, que le projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, à l'Ouest de la wilaya d'Oran, sera livré dans ses délais impartis et la phase de réception et d'installation des équipements sera lancée prochainement.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de terrain au site du projet, M. Hachichi a souligné que les travaux de la réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc ont atteint environ 70% et les 30% restants sont réservés à la réception et à l'installation des équipements.

Le même responsable a rappelé l'importance de ce projet stratégique, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du programme d'urgence pour sécuriser l'alimentation en eau potable, sachant que la capacité de production de cette station est de 300.000 m³ d'eau dessalée/jour, permettant d'alimenter pas moins de 3 millions d'habitants en eau potable. Monsieur Hachichi a estimé que la phase prochaine est considérée comme "décisive" et a donné des instructions pour fournir tous les efforts nécessaires pour lever les obstacles qui entravent l'avancement du projet, notamment ceux liés à la ré-



ception d'équipements. Pour sa part, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné que les travaux de réalisation du réseau de canalisations qui transporteront les eaux dessalées de la station de Cap Blanc enregistrent un avancement important, affirmant que le projet sera livré vers la fin du mois de

septembre prochain. Les canalisations sont en cours de réalisation sur une distance de 50 km en direction de la commune de Boutlelis, à l'Ouest, et les communes de Aïn El-Turck et Mers El-Kebir, à l'Est, outre deux réservoir d'une capacité de 50.000 m³ pour le premier et 30.000 m³ pour le second.

EL MENEAAË

Entretien de 400 km de réseaux de distribution de gaz

Des opérations d'entretien intensives ont été menées sur 400 km linéaires de réseaux de distribution de gaz naturel dans la wilaya d'El Ménéaâ, au cours du premier semestre de l'année.

Ces travaux s'inscrivent dans les programmes visant à améliorer la qualité du service public. Ce rapport, communiqué par la cellule de communication de la Direction de la distribution de l'Électricité et du Gaz (Sonelgaz-Distribution), détaille les efforts et les résultats de ces opérations. Sonelgaz assure un approvi-

sionnement fiable et sécurisé à ses abonnés. Les équipes de Sonelgaz-Distribution ont été mobilisées pour réaliser ces travaux de maintenance. L'objectif principal était d'améliorer les prestations fournies aux 11.753 abonnés du réseau de gaz naturel, en assurant un approvisionnement continu et fiable. Les opérations visaient également à renforcer la sécurité et l'efficacité du réseau de distribution. Ces travaux ont permis d'entretenir 400 km linéaires du réseau de distribution de gaz naturel dans les communes d'El Ménéaâ et Hassi Lafhal,

145 km de soupapes de gaz, outre 96 colonnes ascendantes d'immeuble, ainsi que 2.942 branchements individuels ont été inspectés et entretenus pour garantir un service sans interruption, a-t-on expliqué. Ces opérations de maintenance s'inscrivent dans un programme plus vaste de surveillance périodique et continue du réseau de distribution de gaz naturel. Ce programme est essentiel pour détecter et prévenir les anomalies, améliorer la performance du réseau et assurer la satisfaction des clients.

Blida La cause de l'incendie de l'usine de produits de peinture



L'incendie qui s'est déclaré mercredi dernier dans une usine de produits de peinture dans la zone industrielle de Ben Boulaïd, à Blida, est dû, selon les premiers éléments de l'enquête, au non-respect des règles et procédures du système de prévention et de sécurité contre les incendies au niveau de cette unité de production.

Il faut signaler dans ce contexte que le pire a été évité de justesse par les éléments de la Protection civile qui ont combattu le feu pendant trois heures et évité de ce fait, sa propagation au Centre Enfûteur GPL de Naftal qui se trouve à proximité ainsi qu'à d'autres entreprises productives comme le centre relayeur de Djezzy qui couvre plusieurs wilayas et qui a été partiellement endommagé.

Selon Ahmed Belhinous, directeur par intérim de la protection de la wilaya de Blida, tous les moyens matériels et humains ont été déployés pour circonscrire cet incendie très difficile à maîtriser car il s'agit de 35 tonnes de matières premières chimiques destinées pour la fabrication de la peinture.

Le responsable de la Protection civile indique que tout l'atelier dans lequel se trouvait du matériel et la matière première a été détruit par le feu.

«Fort heureusement, nous n'avons enregistré aucune perte humaine dans ce gigantesque incendie où les éléments de la Protection civile, assistés par ceux de l'ANP et de la Police nationale ont fait preuve, pour la circonstance, de courage et de professionnalisme pour maîtriser le feu durant une période de canicule extrême. Des services spécialisés sont à pied d'œuvre pour situer les raisons de cet incendie, en commençant, bien sûr, par les règles de prévention et de sécurité se elles ont été respectées ou non», explique Ahmed Belhinous.

Ce dernier précise que rien que durant la dernière semaine, les éléments de la Protection civile ont intervenu trois fois pour circonscrire le feu qui s'est déclaré dans deux menuiseries, à Ouled Yaïch et à Chiffa et le 3e dans cette usine de production de peinture. À ce sujet, le représentant de la Protection civile affiche son regret expliquant que «dans certains ateliers ou fabriques, les normes de sécurité contre d'éventuels incendies ne sont pas respectées».

Tébessa 121 paramédicaux affectés

Pas moins de 121 paramédicaux ont été affectés à plusieurs établissements de la santé dans la wilaya de Tébessa, a indiqué jeudi dernier, Yazid Arif, directeur de ce secteur.

Parmi les diplômés de la promotion 2024 de l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Tébessa, on compte 56 infirmiers de santé publique, 14 laborantins, 34 manipulateurs d'appareils de radiologie et d'imagerie médicale, 13 sages-femmes et 4 spécialistes en nutrition, a précisé le même responsable. Ces paramédicaux qui ont suivi des formations spécialisées de trois ans ont été affectés aux nouveaux établissements hospitaliers et de santé mis en service dernièrement dans plusieurs communes de la wilaya ainsi qu'aux établissements enregistrant un déficit en encadrement, selon la même source. Notons que le secteur de la santé dans la wilaya de Tébessa a enregistré ces derniers mois un bon état qualitatif avec l'entrée en service dans nombre de communes de plusieurs structures de santé dont des hôpitaux, des polycliniques, des urgences médicales et des salles de soins, en plus de la réhabilitation d'anciennes structures sanitaires, a affirmé M. Arif.

TUNISIE

Saïed prononce un discours à l'occasion de la Fête de la République

Le président de la République Kai's Saïed a déclaré, jeudi soir, dans un discours à l'adresse des Tunisiens, prononcé à l'occasion de la Fête de la République, que la Tunisie a connu ces dernières années, en particulier depuis le 25 juillet 2021, d'importants rendez-vous avec l'histoire.

Une consultation nationale et un référendum ont été organisés, a-t-il dit, suivis de l'adoption d'une nouvelle constitution et de l'organisation des élections des membres de l'Assemblée des représentants du peuple et plus tard des élections du Conseil national des Régions et des Districts. La présidentielle se tiendra le 6 octobre 2024, a-t-il ajouté. La Tunisie a aussi réalisé, grâce à ses choix nationaux et à ceux de son peuple, de biens meilleurs résultats que ceux obtenus auparavant et ce, en s'appuyant sur ses propres moyens et ressources et en refusant les diktats provenant de l'étranger et les exigences imposées par des institutions qui ont cru pouvoir placer la Tunisie sous leur tutelle. Le président Saïed a, dans ce sens, souligné que le taux d'inflation a été maîtrisé, que la balance commerciale alimentaire a enregistré un excédent jusqu'à la fin du mois de juin



dernier. En outre, les réserves de change ont atteint 113 jours et devraient augmenter encore. Et d'ajouter que ces indicateurs ne cachent, cependant, pas l'ampleur des défis que chacun doit relever par le travail. "Nous sommes persuadés de pouvoir les surmonter et de les vaincre", a-t-il soutenu. Le président de la République, qui avait annoncé

dernièrement sa candidature à l'élection présidentielle du 6 octobre, a réaffirmé "l'engagement à redoubler d'efforts et de sacrifices pour que la Tunisie demeure libre et indépendante avec une seule souveraineté, celle du peuple". Il a, dans ce sens, rappelé qu'en accédant au pouvoir, il a trouvé "un lourd héritage" et une situation catastrophique,

ce qui a exigé de lui patience et prudence pour y remédier, en préservant la paix sociale et la sécurité nationale. Pour relever les défis et surmonter les obstacles rencontrés, il a également été question, a-t-il expliqué, d'agir pour démanteler les réseaux organisés qui sévissent au sein des appareils et institutions de l'Etat. "Ces réseaux ont

entravé le fonctionnement des différentes institutions, en témoignant les coupures délibérées de l'eau potable et de l'électricité ainsi que le refus de fournir les services et de satisfaire les besoins des usagers citoyens". Il a aussi évoqué "le blocage systématique de nombre de projets malgré la disponibilité des fonds qui leur sont alloués". Et de souligner que "le démantèlement des réseaux de corruption, la poursuite en justice des personnes corrompues et le rétablissement des droits légitimes des démunis sont des choix incontournables, telle est la volonté du peuple". Le président a affirmé que nombre de responsables, outre cette situation difficile et délicate, n'ont pas rempli leur devoir envers la patrie et n'ont pas été à la hauteur de leurs responsabilités, précisant qu'il a intervenu à plusieurs reprises auprès de responsables régionaux pour la levée des déchets ménagers et assimilés ou l'ouverture d'un bureau de poste, des tâches censées être réalisées sans aucune intervention de qui que ce soit. "La situation que nous vivons aujourd'hui est sans précédent. C'est un conflit entre "un nouveau système politique" et un système qui "n'a pas été entièrement démantelé". "La prochaine étape sera celle d'une nouvelle République que nous construirons ensemble et où il n'y aura pas de place ni pour les voleurs, ni pour les traîtres. Le peuple tunisien veut décider de son propre destin." Il a enfin réaffirmé le soutien inconditionnel de la Tunisie au peuple palestinien et le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et à l'établissement de leur Etat indépendant sur l'ensemble de son territoire avec pour capitale Al-Qods Al-Charif.

LIBYE

Tripoli se voit en pivot du contrôle migratoire en Méditerranée



naires étrangers. Le 16 juillet, il recevait son homologue maltais, Robert Abela, ainsi qu'une délégation du commandement militaire américain

pour l'Afrique (Africom) en vue de coopérer sur la formation. Deux jours plus tard, le ministre de l'intérieur Imed Trabelsi rencontrait les ambas-

sadeurs de Russie puis d'Allemagne à Tripoli. La séquence diplomatique a culminé le 17 juillet, avec la tenue du « Forum sur les migrations transmédiaiterranéennes ». Principal fait d'armes du GUN : être parvenu à réunir seize délégations, de la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, au président tchadien, Mahamat Idriss Déby, en passant par le premier ministre tunisien, Ahmed Hachani. Le forum a même accueilli des représentants du Niger, dont la junte s'est pourtant illustrée par des prises de position anti-occidentales.

« Après quatorze années d'absence, la Libye est revenue sur la scène diplomatique », a résumé Walid Al Lafi, ministre d'Etat chargé de la communication du GUN, en clôture de l'événement. Malgré plusieurs partenariats bilatéraux, le GUN n'est pas parvenu à faire émerger d'accord global. Mais les participants réuniront un premier « groupe de travail conjoint » en octobre, en vue de financements concrets de la part des Européens.

L'effort d'exemplarité du GUN se heurte à la fragmentation de ses propres forces. La veille du forum, des escarmouches entre groupes armés rivaux ont ainsi éclaté dans la banlieue de Tripoli, puis le 20 juillet près du poste-frontière avec la Tunisie. Même s'ils restent de faible intensité, ces affrontements témoignent du manque de cohésion des acteurs sécuritaires de l'Ouest, qui gèrent pourtant directement les flux migratoires.

PUBLICITÉ

LA DIFFAMATION CONTRE L'UNRWA

Un effort qui vise à faire disparaître la question des réfugiés palestiniens

La diffamation de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par l'entité sioniste et ses attaques répétées contre ses installations, notamment à Ghaza, visent à démanteler cette agence en vue de faire « disparaître » la question des réfugiés palestiniens, a affirmé Ramzy Baroud, chroniqueur international et spécialiste du Moyen-Orient.

« Dans l'esprit de l'entité sioniste, sans l'UNRWA, la question des réfugiés palestiniens perdrait sa principale plate-forme juridique et finirait par disparaître », a-t-il écrit dans un article publié sur le site arabnews.com.

Selon ce spécialiste de la question palestinienne, la haine de l'entité sioniste pour l'UNRWA est « plus ancienne que la guerre actuelle ».

Pendant des années, a-t-il poursuivi, l'entité sioniste avec l'aide de l'administration Trump, s'est efforcée de fermer complètement l'organisation.

Il a rappelé, à ce titre, les déclarations, en janvier 2018, de l'ancien conseiller de Donald Trump pour le Moyen-Orient, Jared Kushner, qui avait affirmé qu'il était « important d'avoir un effort honnête et sincère pour perturber l'UNRWA ».

« Pour lui, le démantèlement de l'organisation signifiait le rejet du droit au retour des réfugiés palestiniens », a expliqué Ramzy Baroud. A ce propos, le chroniqueur international a souligné qu'« il ne s'agit pas seulement de l'UNRWA, mais plutôt du rôle historique que l'organisation a joué » en rappelant le sort de millions de réfugiés palestiniens dans les territoires occupés, au Moyen-Orient et dans le monde entier. L'UNRWA a été créé par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale des Nations unies du 8 décembre 1949. Sa création est intervenue un an après l'adoption de la résolution 194 des Nations unies, qui accordait aux réfugiés palestiniens le droit de « retourner dans leurs foyers ». Bien que la mission de l'UNRWA se soit transformée en



mandat permanent, puisque les réfugiés palestiniens n'ont pas obtenu leur droit au retour, Ramzy Baroud a soutenu que « le rôle de l'organisation reste aussi essentiel qu'il l'était il y a plusieurs décennies ».

« Puisque Kushner et d'autres n'ont pas réussi à démanteler l'UNRWA, l'entité sioniste a profité de sa guerre contre Ghaza pour atteindre le même objectif », a-t-il fait remarquer, relevant que « cela donnerait à l'entité sioniste l'espace et l'influence nécessaires pour résoudre le problème des réfugiés de la manière qu'elle juge la plus ap-

propriée, surtout si elle bénéficie du soutien inconditionnel de Washington ».

« Il ne faut pas permettre à l'entité sioniste de démanteler l'UNRWA ou d'ignorer la lutte générationnelle des réfugiés palestiniens, qui est au cœur de la lutte palestinienne pour la justice et la liberté », a-t-il plaidé, appelant la communauté internationale à « s'opposer à la diffamation de l'UNRWA » par l'entité sioniste et à « insister sur le caractère central du droit au retour des réfugiés palestiniens ». « Sans ce droit, aucune paix réelle n'est possible », a-t-il conclu.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Obama offre son appui à Kamala Harris

L'ex-président américain Barack Obama a annoncé son soutien à la candidature de la vice-présidente Kamala Harris, grande favorite mais pas encore officiellement nommée candidate du camp démocrate, pour l'élection présidentielle de novembre. « En début de semaine, Michelle et moi avons appelé notre amie Kamala Harris. Nous lui avons dit que nous pensions qu'elle ferait une fantastique présidente des Etats-Unis et qu'elle avait tout notre soutien », a déclaré M. Obama sur le réseau social X. « En ce moment critique pour notre pays, nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle gagne en novembre. Nous espérons que vous vous joindrez à nous », a-t-il ajouté. L'influent ancien dirigeant est l'un des derniers poids lourds démocrates à s'exprimer, alors que Joe Biden a assuré Kamala Harris de son soutien dès dimanche. Le président

sortant avait jeté l'éponge dimanche soir, après des semaines d'appels à quitter la course, sur fond d'inquiétudes quant à sa condition physique et mentale. Le soutien de l'ex-président Obama (2009-2017) vient amplifier l'élan croissant pris par la campagne de Mme Harris, 59 ans, qui a bénéficié d'une vague de soutien de la part de syndicats, de minorités ethniques et de son parti depuis qu'elle a annoncé sa candidature. Kamala Harris s'est dite prête à débattre avec Donald Trump, mais le candidat républicain à la présidentielle américaine a quant à lui jugé « inopportuniste » d'organiser un face-à-face avec sa nouvelle rivale avant qu'elle ne soit officiellement désignée par le Parti démocrate. « Trump a accepté un débat le 10 septembre. Il semble maintenant qu'il rétro-pédale », a raillé la candidate démocrate sur X, assurant pour sa part être « prête ».



ESPAGNE

Quatre tonnes de cocaïne saisies dans des sacs de riz dans le port de Barcelone

Quatre tonnes de cocaïne dissimulées dans des sacs de riz ont été saisies dans le port de Barcelone (Nord-Est de l'Espagne), lors d'un coup de filet ayant permis l'interpellation de huit personnes, a annoncé vendredi la Garde civile espagnole. Cette saisie, la plus importante jamais réalisée dans le port de Barcelone, est le fruit selon la Garde civile d'une enquête internationale engagée l'an dernier et visant une entreprise espagnole qui importait du riz depuis le Paraguay.

« Les trafiquants disposaient d'une équipe à Asuncin, capitale de cet Etat d'Amérique du sud, chargée d'emballer la drogue « dans des sacs en plastique » puis « dans des sacs

de riz cousus à la main », détaille la Garde civile dans un communiqué. Ce réseau criminel « était composé d'hommes d'affaires spécialisés dans l'import-export », mais aussi « d'investisseurs qui fournissaient le capital nécessaire à la logistique » et « d'agents de sécurité », précise-t-elle.

D'après la Garde civile, qui précise avoir agi en collaboration avec la police paraguayenne et l'Agence fédérale de lutte contre la drogue (DEA) américaine, le réseau exportait également de la drogue vers d'autres ports européens.

En mars, 2,1 tonnes de cocaïne importées par la même organisation ont ainsi été saisies à Southampton, au Royaume-Uni. Et en

octobre, un chargement de 3,3 tonnes de cocaïne en partance vers la Belgique a été intercepté au Paraguay. Outre les huit personnes arrêtées en Espagne, dont le chef d'une entreprise espagnole visée par l'enquête et dont le nom n'est pas précisé par le communiqué, deux autres personnes ont été interpellées y compris le responsable du réseau au Paraguay, indique la Garde civile. Les trafiquants de drogue font régulièrement l'objet de coups de filet en Espagne, considérée comme l'une des principales portes d'entrée en Europe de la cocaïne sud-américaine. Mi-juin, une précédente opération avait ainsi permis la saisie de huit tonnes de cocaïne et 40 arrestations.

Burundi

Trois cas de variole du singe déclarés à Bujumbura



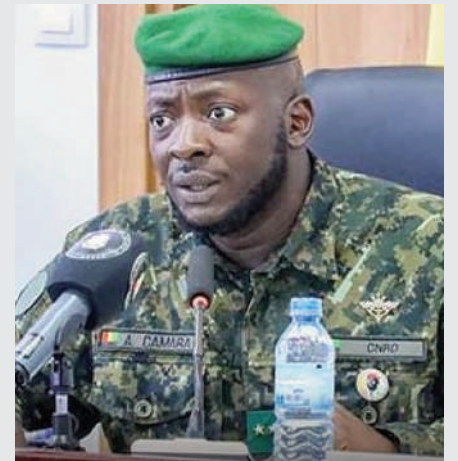
Le ministère burundais de la Santé publique et de la lutte contre le sida a annoncé, la « présence de cas positifs de variole du singe (MPOX) ».

« En date du 22 juillet 2024, trois alertes de cas suspect de MPOX provenant du Centre universitaire de Kamenge, de l'hôpital militaire de Kamenge et du District sanitaire de ISARE se traduisant cliniquement par : une fièvre, des douleurs articulaires et une éruption cutanée généralisée ont été rapportées. Après analyse, les trois échantillons se sont révélés positifs au virus de Monkeypox ou variole du singe », a déclaré la ministre de la santé, Lidouine Baradahana dans une publication sur X.

Il s'agit des premiers cas officiels de la variole du singe au Burundi. « Le ministère de la Santé publique rassure la population burundaise que toutes les dispositions sont prises pour faire face à cette maladie. Les cas contacts sont déjà listés et suivis », a ajouté la ministre, appelant la population à faire recours aux services de santé qui sont proches face à tout cas suspect. D'après cette autorité sanitaire, la variole du singe est une maladie qui touche à la fois les animaux et les humains. Elle se transforme à travers « toute forme de contact corporel avec une personne infectée ou les objets ayant été en contact avec le malade et ou les sécrétions du malade ou de l'animal infecté » ainsi qu'à travers des « gouttelettes respiratoires ou aérosols à faible portée ».

Guinée

La transition politique ne prendra pas fin le 31 décembre prochain



La transition politique en Guinée, amorcée le 5 septembre 2021, ne prendra pas fin le 31 décembre 2024, a déclaré, le général Amara Camara, secrétaire général de la présidence guinéenne, cité par des médias.

« Le 31 décembre 2024 ne met pas fin à la transition comme le pensent certaines personnes », a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Conakry, soulignant que le « compromis dynamique » qui a été ficelé avec les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) consiste à réajuster le calendrier de la transition à chaque étape.

« A chaque étape franchie, nous allons nous asseoir avec la CEDEAO pour faire des réévaluations et procéder à des réajustements », a assuré le général Camara, notant que les élections censées mettre fin à la transition doivent s'organiser dans la paix, la quiétude sociale et la concorde. « Nous allons concourir pour que cette paix soit garantie pour que le processus de la transition d'aujourd'hui ne soit pas interrompu », a-t-il dit.

Pour sa part, le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a indiqué que le gouvernement guinéen comptait organiser un référendum « avant la fin de cette année pour doter le pays d'une Constitution » en prélude à l'organisation des élections.

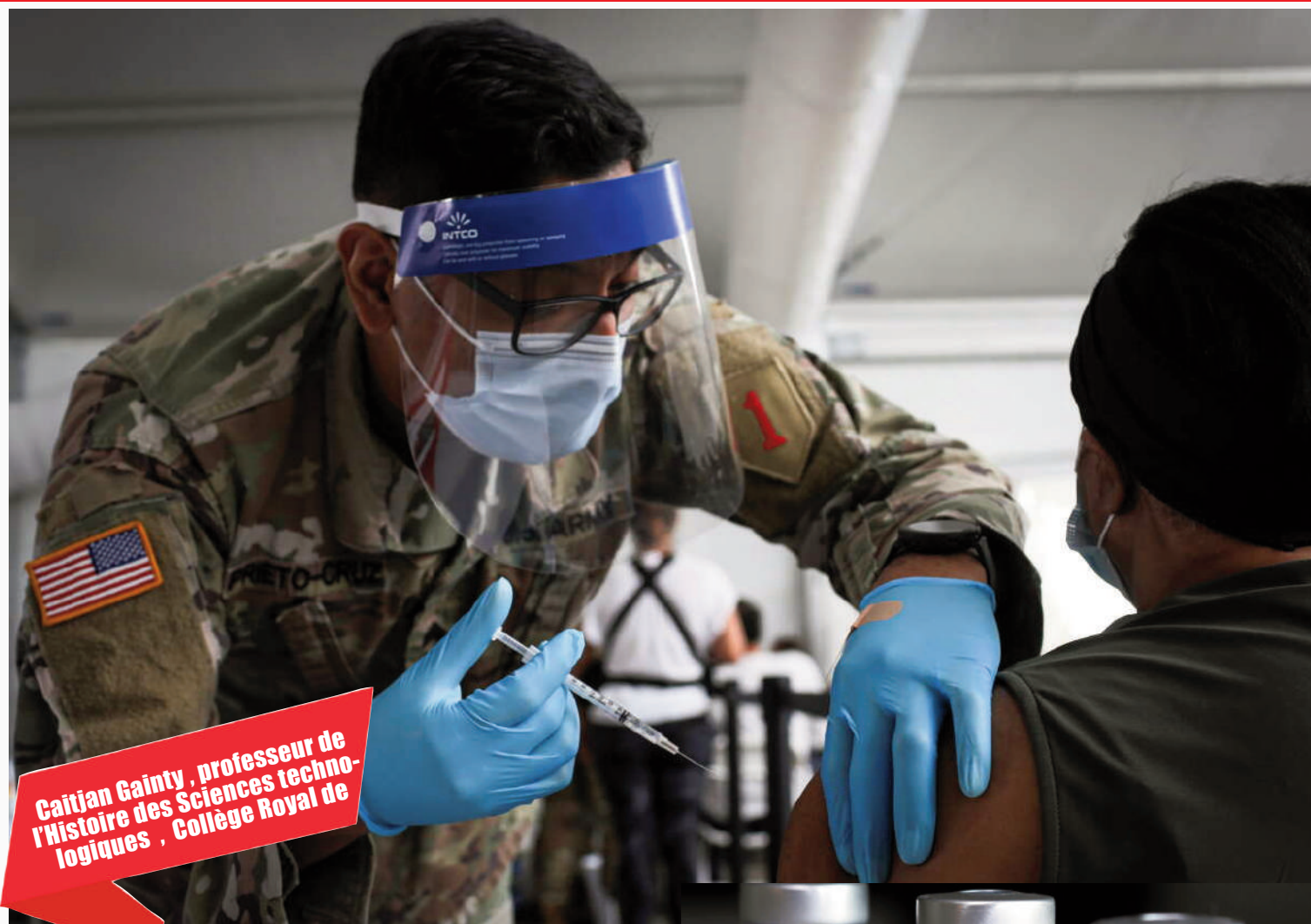
COVID-19 , Comment l'armée américaine a lancé une campagne contre le vaccin chinois aux Philippines

En juin, Reuters a publié une enquête choc : selon ses journalistes, au printemps 2020, l'armée américaine a mené une campagne de désinformation sur les réseaux sociaux, aux Philippines. Son objectif était de saper l'influence de la Chine dans ce pays, en semant le doute quant à l'efficacité de l'aide fournie par Pékin pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Sous le slogan percutant #Chinaangvirus (« #LaChineEstLeVirus »), de faux comptes ont explicitement, et à plusieurs reprises, mis en doute l'efficacité du Sinovac, le vaccin chinois anti-SARS-CoV-2 (le virus responsable de la maladie Covid-19), le qualifiant même de faux vaccin à plusieurs reprises. D'autres messages suggéraient que le fait que la pandémie ait débuté en Chine constituait un argument supplémentaire pour se méfier de ce vaccin. Si la logique qui sous-tend ces arguments est quelque peu difficile à saisir, certains habitants de l'archipel y ont peut-être été sensibles. Une chose est certaine, l'adhésion à la vaccination par la population philippine a été, dans les premiers temps de la distribution du vaccin chinois, très difficile à obtenir : au cours des huit premiers mois, un tiers seulement de la population avait accepté de se faire vacciner. Cette campagne ne s'est pas limitée à l'Asie du Sud-Est. Le Pentagone, en s'appuyant sur le centre des opérations psychologiques militaires établi à Tampa, en Floride, aurait élargi et adapté cette stratégie au Moyen-Orient et à l'Asie centrale. Afin de toucher les publics cibles de ces régions, la rumeur selon laquelle les vaccins chinois auraient pu contenir de la gélatine de porc a été amplifiée. Plus de 150 comptes Facebook et Twitter (aujourd'hui X) ont publié diverses variations du même message : Sinovac et Sputnik V ne sont pas halal. Ne vous faites pas vacciner. Mis au courant par les journalistes de Reuters, des experts américains en santé publique ont, sans surprise, condamné cette campagne « antivax ». Selon eux, non seulement cette propagande a pu avoir des effets délétères directs (en faisant courir un risque accru de Covid sévère aux populations refusant le vaccin, augmentant de ce fait le nombre de décès), mais en outre, ces informations ont pu renforcer plus largement l'hésitation vaccinale. Si certains se sont déclarés choqués que les États-Unis se soient adonnés à une telle campagne, d'autres ont rappelé qu'elle évoquait divers précédents liés à la « diplomatie vaccinale ».

L'instrumentalisation des vaccins n'est pas une première

En 2011, alors que la CIA traquait Oussama Ben Laden, l'agence américaine a monté une opération visant à confirmer son emplacement dans une banlieue d'Abbotabad, au Pakistan. L'idée était de collecter, sous couvert d'une campagne de vaccination contre l'hépatite B, l'ADN de ses proches. Mais ladite campagne avait été si mal organisée qu'immédiatement, des soupçons ont émergé. Non seulement les personnels en charge de la vaccination n'ont jamais fourni la seconde dose prévue, mais qui plus est, le site de la campagne a été déménagé précipitamment des quartiers pauvres vers une banlieue plus riche, où était supposé vivre



Caitjan Gainty, professeur de l'Histoire des Sciences technologiques, Collège Royal de

Laden. Une zone particulière-ment inappropriée pour une campagne de vaccination contre l'hépatite B. Non seulement ce type de manipulation risque de semer le doute dans les esprits et de susciter l'hésitation vaccinale, mais de plus, il peut mener à la violence. À la suite de cette fausse campagne, les talibans ont émis une fatwa contre les programmes de vaccination, et les administrateurs de diverses localités sous leur juridiction ont refusé que les équipes de vaccination y pénètrent. Selon le professeur de droit américain Lawrence Gostin, dans la région, des personnes travaillant dans le cadre de campagnes de vaccination (souvent des femmes) ont été attaquées, et même tuées. En 2014, sous la pression des autorités de santé publique, la CIA a accepté de ne plus jamais utiliser des programmes de vaccination comme couverture pour ses opérations. Il semblerait que Le Pentagone n'en ait pas été informé... Ou qu'il ne s'estime pas concerné : selon les médias militaires, Le Pentagone « assume ses activités », avec pour justification que cette campagne n'était qu'une réponse à la campagne de désinformation de la Chine, qui suggérerait que l'Amérique était responsable de la propagation du virus SARS-CoV-2. Cette reconnaissance des faits met souligne un point crucial pour la compréhension de telles interventions : depuis longtemps, à l'échelle mondiale, le rôle « politique » joué par les vaccins éclipsent presque leur importance médi-

cale. Déjà au XIXe siècle, à l'époque des vastes empires européens, les vaccins étaient loués pour leur efficacité en tant qu'agents du colonialisme. Ils présentaient en effet un double avantage, puisqu'ils permettaient d'introduire la médecine « occidentale » dans les colonies, et ainsi de remplacer les traditions médicales indigènes, tout en renforçant la dépendance entre le colonisateur et le colonisé.

La diplomatie vaccinale n'est pas récente

Au XXe siècle, surtout pendant la période de la guerre froide, la « diplomatie vaccinale » a joué un rôle similaire, non plus entre colonisateurs et colonisés, mais entre les « états clients » et les mastodontes tenants de l'ordre géopolitique – principalement les États-Unis et l'URSS. La diplomatie vaccinale a contribué positivement au succès de la stratégie vaccinale qui comprenait trois volets : Fonds pour les vaccins, diplomatie vaccinale et campagne de vaccination. Bien que ladite diplomatie vaccinale présente des aspects positifs, constituant par exemple un antidote au nationalisme vaccinal, elle a aussi une face sombre : il arrive que le prix à payer pour recevoir des vaccins de la part d'un état soit d'accepter « des concessions politiques et des reconfigurations géopolitiques ». Ainsi, pendant l'épidémie de variole qui a sévi au Pakistan en 1958, les États-Unis et l'URSS se sont précipités pour fournir de l'aide au gouvernement pakista-



nais. Certes, la motivation humanitaire est certainement entrée en ligne de compte. Cependant, les deux pays avaient également des avantages géopolitiques à tirer d'une présence sur place. À cette époque, le prix à payer pour l'accès à certains vaccins était souvent élevé... C'est aussi ce qui s'est passé pendant la pandémie, lorsque la Russie et la Chine, principalement, se sont précipitées pour fournir des vaccins « en échange », comme l'a décrit un commentateur, « de concessions favorables en matière de politique étrangère ». C'est ce contexte qui explique pourquoi Le Pentagone a mené de telles actions aux Philippines, alors que la Chine s'employait à courtiser les autorités du pays grâce en leur proposant son aide pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Une situation inacceptable pour les États-Unis, pour lesquels les Philippines occupent une position militaire stratégique, précisément en raison de leur proximité géographique avec la Chine. Ces dernières années,

les questions de désinformation et de mésinformation ont fait l'objet d'une attention accrue. Vues par ce prisme, la signification de la campagne menée par le Pentagone, ou de l'opération de la CIA, est interprétée de façon trop étroite. Dans de tels contextes, voir l'hésitation vaccinale comme la résultante de désinformation, d'adhésion aux théories du complot ou de problèmes de littérature scientifique ou médicale ne suffit pas. L'étude de la longue histoire des vaccins révèle qu'ils sont un reflet des injustices résultant des inégalités de pouvoir qui existent au niveau mondial. Au Pakistan comme aux Philippines, l'hésitation vaccinale n'a pas débuté suite à la fausse opération de la CIA, ou à la campagne de désinformation du Pentagone. Si nous voulons commencer à entamer le manque de confiance mondial envers les vaccins, nous devons l'envisager selon une perspective beaucoup plus longue...

EN PRÉSENCE D'UNE VINGTAINE DE JOUEURS

Le MCA entame la préparation d'intersaison

Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, a repris le chemin des entraînements au nouveau centre « Abderrahmane Aouf-Baba Hamoud » à Zéralda, sous la conduite de l'entraîneur français Amir Beaumelle, en présence d'une vingtaine de joueurs, dont le maître à jouer Youcef Belaïli.



Deux semaines après avoir disputé la finale de la Coupe d'Algérie 2024, perdue le 5 juillet face au CR Belouizdad (0-1), le « Doyen » a entamé sa préparation en vue du prochain exercice, qui verra les Algérois signer leur retour en Ligue des champions d'Afrique. Le MCA fera son entrée en lice dès le 1er tour préliminaire, où il a hérité des Libériens de Watanga FC. Les « Vert et Rouge » joueront le match aller en déplacement (16-18 août) avant d'accueillir leur adversaire en Algérie (23-25 août).

« Bienvenue à tous, saison 2024-2025, pleines d'objectifs à atteindre ensemble. La plupart sont là depuis un an et demi ou deux ans, bienvenu aux nouveaux. L'effectif n'est pas au complet, il manque quelques joueurs », a indi-

qué Beaumelle dans un vidéo postée par le club sur ses réseaux sociaux.

En matière de recrutement, le club algérois a assuré jusque-là l'arrivée de quatre joueurs : le gardien de but Toufik Moussaoui (ex-Paradou AC), le défenseur ivoirien Serge Anthony Badjo (ex-FC Sol d'Abobo/ Côte d'Ivoire), et les deux milieux de terrain: Zakaria Draoui (ex-WA Casablanca) et l'Ivoirien Kipré Tiagori Emmanuel Junior Zunon (ex-FC Azam/ Tanzanie).

Le MCA ne compte pas boucler son opération de recrutement de sitôt, puisque d'autres joueurs sont annoncés comme potentielles futures recrues, d'autant que la direction compte renforcer l'effectif dans l'objectif de jouer les premiers rôles lors de la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.

En revanche, le vieux club de la capitale a dé-

cidé de résilier à l'amiable les contrats de Khalid Dahamni, Ammar El-Orfi, et le gardien de but Oussama Litim. D'autres éléments seront appelés, éventuellement, à résilier leur contrat. Sur demande de Beaumelle, la direction a renforcé la barre technique en engageant le Français Gilles Morisseau (63 ans), en tant que nouvel entraîneur-adjoint, en plus de Saâd Ichaâlalen.

Sur le plan administratif, le club a désigné Rachid Redjradj directeur général de l'administration, lui qui avait occupé de diverses missions notamment à l'USM Alger, à l'ES Sétif, au CS Constantine, et à la JSM Béjaïa. Sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, après 14 ans de disette, terminant largement en tête du championnat avec 65 points, à deux longueurs de son dauphin le CRB (53 pts).

En guise de reconnaissance Djabou intègre le staff technique de l'ESS



L'ancien milieu offensif international, Abdelmoumen Djabou, a intégré la cellule de suivi-évaluation de son club de toujours l'ES Sétif, "dans le cadre du staff élargi installé par le club", a indiqué le directeur sportif de l'Entente, Abdelkrim Bira.

" En guise de reconnaissance aux enfants du club qui ont tant donné pour l'Entente, la direction a décidé d'intégrer Abdelmoumen Djabou dans la cellule de suivi-évaluation, composée d'anciennes figures de l'ESS à l'image de Malik Zorgane, Mourad Delhoum, ou encore Djihad Boulahdjilet. Cette cellule entre dans le cadre du staff technique élargi installé par le club. Djabou, qui n'est plus à présenter, sera proche de l'équipe première par son expérience et son vécu", a souligné Bira, dans une déclaration vidéo accordée à la page officielle Facebook de la formation sétifienne.

Djabou (37 ans) a fait l'essentiel de sa carrière de joueur à l'ESS, où il compte trois passages: 2005-2006, 2016-2019, et 2021-2023. L'ancien international (13 sélections/ 3 buts) a décidé de mettre fin à sa carrière de joueur l'année dernière.

L'ESS est depuis mardi à Tikjda (Bouira) pour un stage d'une semaine, en vue de la prochaine saison 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre. La direction du club a confié la barre technique à Réda Bendriss, en remplacement du Tunisien, Ammar Souayah, dont le contrat n'a pas été prolongé.

L'ancien défenseur de l'ESS retrouve ainsi son club formateur après avoir réussi deux accessions de rang en Ligue 1 professionnelle, d'abord avec l'US Souf (2022-2023), et sur le banc de l'ES Mostaganem (2023-2024).

Sous la houlette de Souayah, l'ESS a échoué à se qualifier à une compétition continentale, bouclant le précédent exercice à la 5e place au classement avec 48 points, à cinq longueurs du podium.

Concernant l'opération de recrutement, la formation sétifienne n'a toujours pas présenté ses nouvelles recrues. L'ESS entamera la nouvelle saison footballistique à domicile face au MC El-Bayadh.

JO 2024

Les boxeurs algériens fixés sur leurs adversaires

Les cinq boxeurs algériens engagés aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), sont désormais fixés sur leurs adversaires au premier tour, à l'issue du tirage au sort, dont les épreuves se dérouleront du 27 juillet au 10 août.

Chez les messieurs, Mourad Kadi (+92 kg), dont c'est le 1er olympiade, sera opposé en 1/8e finale au Français Djamil-Dini Aboudou Moindze, lundi 29 juillet à 16h22 (heure algérienne). En cas de qualification, Kadi sera opposé au vainqueur de l'autre combat entre l'Équatorien Congo Chala et le Brésilien Teixeira da Silva. De son côté, Jugurtha Aït Bekka (63.5 kg) affrontera le lundi 29 juillet en 1/8es de finale (15h18, algérienne) le vainqueur du combat entre le Cubain Alvarez Borges et Ume John de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Chez les dames, Imene Khelif (66 kg) débutera son aventure dans la quête d'une médaille olympique en affrontant en 1/8e de finale l'Italienne Angela Carini le jeudi 1er août (11h20). Chez les 60 kg, Hadjila Khelif sera opposée en 1/8e de finale à la Serbe Natalia Shadrina, dans un combat prévu le lundi 29 juillet (10h16 algérienne), tandis que Roumaysa Boualam (50 kg) entrera en lice le jeudi 1er août (19h16) contre un adversaire issu du tour préliminaire.

Les combats des différents tours se disputeront à l'Aréna Paris Nord, alors que les finales sont programmées sur le



Court Suzanne-Lenglen à Roland-Garros.

Les rameurs Boudina et Benchadli aux repêchages

Le rameur algérien Sid Ali Boudina disputera les repêchages des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des jeux Olympiques de Paris 2024, après avoir terminé à la 4e position de la 3e série avec un temps de 7:02.94. La troisième série est revenue au Néerlandais Van Dorp avec un temps de 6:49.93, devant le Japonais Ryuta Rakawa (6:51.59) et le Tim Belge Vrys (6:52.35), tous les trois qualifiés

directement pour les quarts de finale. Au même sort de son compatriote Nihad Benchadli disputera les repêchages des épreuves d'aviron (Skiff dame individuel), après avoir terminé à la 5e place de la 2e série avec un temps de 8:06.62, samedi au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne.

Les trois vainqueurs de la série sont la Néerlandaise Florijn Karolien (7:36.90), devant la Suisseuse Janzen Aurelia-Maxima Katharina (7:41.15) et la Slovène Kostanjsek Nina (7:46.30).

Les trois premières de chaque série se qualifieront aux quarts de finale prévus mardi. Les rameurs algériens disputeront les repêchages dimanche dans la 2e série.

Les rameurs non qualifiés participent à un tour de repêchage qui leur donne une deuxième chance de se qualifier pour les quarts.

Défaite du duo Kocella et Tanina Mammeri face à la Corée du Sud Le duo algérien Kocella et Tanina Mammeri a concédé sa première défaite face à la Corée du Sud 2 à 0 (21/10, 21/7), pour le compte de la de

la première journée (Gr.B) des épreuves de badminton (double mixte) des Jeux Olympiques de Paris 2024, samedi matin à l'Aréna Porte de la Chapelle. Considérée comme la première doublette mixte de l'histoire à représenter l'Algérie dans un rendez-vous olympique, les Algériens n'ont pas pu tenir face aux double champions du monde sud-coréens, Seo Seung-Jae et Chae Yoo-Jung, concédant sans grande surprise leur première défaite sur le score de 2 à 0 (21/10, 21/7). Les frères Mammeri ont été placés dans le groupe B, où ils affronteront également la Thaïlande, dimanche, puis les Pays-Bas, lundi. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

Samir Bouchireb termine à la 29e place

L'Algérien Samir Bouchireb a terminé à la 29e position des épreuves du tir au pistolet à air comprimé (10m) des Jeux olympiques 2024 de Paris, samedi au Centre national de Tir sportif dans le département de l'Indre.

Seul Algérien en lice dans l'épreuve du tir au pistolet à air comprimé 10m, Bouchireb (39 ans) n'est pas parvenu à franchir le cap des qualifications, en terminant à la 29 place avec un total de 563 points sur 33 participants à la compétition.

Les huit premiers seulement de la série des qualifications se qualifieront à la finale prévue dimanche.

Qu'est-ce que ce "second El Niño" découvert dans l'océan Pacifique?

Les températures de l'hémisphère sud varient selon un schéma que les auteurs d'une nouvelle étude sont parvenus à simuler à l'aide de modèles. Prenant sa source dans l'océan Pacifique au large de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ce phénomène s'apparenterait à El Niño, mieux connu.



SST-W4 : si ce nom ne vous dit rien, c'est normal. Cet acronyme désignant le 'Schéma Circumpolaire de Nombre d'onde 4 de l'Hémisphère Sud' (Southern Hemisphere Circumpolar Wavenumber-4 Pattern, en anglais) vient en effet d'être nommé ainsi par les auteurs d'une étude publiée ce mois-ci dans la revue *Journal of Geophysical Research: Oceans* (6 juillet 2024). Dans un jeu des sept familles spécial climat, il serait pourtant le "frère" d'une célébrité : El Niño, un autre cycle climatique prenant naissance dans l'océan Pacifique et influençant les conditions météorologiques à l'échelle planétaire – avec un effet globalement réchauffant. Toutefois, alors qu'El Niño démarre en zone tropicale, SST-W4, lui, émerge sous des latitudes moyennes, au large de l'Australie et

de la Nouvelle-Zélande.

Un "nouvel interrupteur dans le climat de la Terre"

"Cette découverte équivaut à un nouvel interrupteur dans le climat de la Terre. Elle montre qu'une zone relativement petite de l'océan peut avoir des effets considérables sur les conditions météorologiques et climatiques mondiales", affirme le Dr Balaji Senapati, chercheur à l'université de Reading et premier auteur de l'étude (communiqué). Lui et ses collègues ont utilisé des modèles sophistiqués pour simuler quelque 300 ans de conditions climatiques en combinant l'atmosphère, les océans et la glace de mer au sein d'une représentation complète du système climatique de la Terre. En analysant ces données simulées, l'équipe a identifié

un schéma récurrent de variations de la température de surface de la mer autour de l'hémisphère sud. Ce schéma forme ainsi un "cercle complet" autour du globe. Au départ, la température de l'océan change au niveau d'une petite zone proche des côtes néo-zélandaises et australiennes. Puis, à l'instar des cercles d'ondes qui se forment lorsqu'une goutte d'eau frappe la surface, une sorte de "vague" dans l'atmosphère se propage alors dans tout l'hémisphère sud, portée par de forts vents d'ouest.

Quatre zones alternativement chaudes et froides

En se déplaçant, cette onde atmosphérique influe sur la température des océans, créant ainsi quatre zones alternativement chaudes et froides. En modifiant la configura-

tion des vents, elle affecte aussi la façon dont la chaleur se déplace entre l'océan et l'air, ce qui modifie la profondeur de la couche supérieure d'eau plus chaude, pouvant renforcer ou atténuer les changements de température. Le schéma SST-W4, expliquent les auteurs, se produit indépendamment d'autres systèmes météorologiques connus, tels que la configuration des courants et des alizés d'El Niño, réchauffant, ou la phase opposée, La Niña, refroidissante. Cela suggère qu'il a "toujours fait partie du climat de la Terre", mais qu'il "vient seulement d'être remarqué". D'après nos confrères de Live Science, les climatologues connaissent depuis 2021 un phénomène qui affecte les fluctuations de la température de surface de la mer dans la région, mais ils n'en comprenaient pas, jusqu'ici, le fonctionnement.

Le pétrolier transportait 1,4 million de litres de pétrole Les Philippines sous la menace d'une vaste marée noire

Un pétrolier battant pavillon philippin et transportant 1,4 million de litres de pétrole a coulé jeudi au large de Manille, ont annoncé les autorités qui tentent d'éviter une marée noire et recherchent un membre d'équipage disparu. Le MT Terra Nova se dirigeait vers la ville d'Iloilo, dans le centre des Philippines, lorsqu'il a chaviré et coulé, tôt jeudi, à environ sept kilomètres de la ville de Limay, située au niveau de la baie de Manille, en face de la capitale. "Nous sommes (lancés) dans une course contre la montre et nous allons faire de notre mieux pour la contenir immédiatement et arrêter la fuite de carburant", a déclaré le porte-parole des garde-côtes philippins, le contre-amiral Armando Balilo, lors d'une conférence de presse. Une nappe de pétrole d'une longueur d'environ 3,7 kilomètres a été détectée dans cette voie maritime très fréquentée et elle a été entraînée par un "fort courant" en direction de l'est et du nord-est. Balilo a estimé que si tout le pétrole contenu dans le pétrolier venait à fuir, il s'agirait de la plus grande marée noire de l'histoire des Philippines : Il y a un grand risque que Manille soit touchée, même le littoral de Manille, si le carburant fuit, parce qu'il se trouve dans la baie de Manille. Le secrétaire d'État aux Transports, Jaime Bautista, a indiqué que 16 des 17 membres d'équipage ont été secourus et l'un d'eux est porté disparu. Les recherches en cours pour le retrouver sont compliquées par des vents forts et une forte houle. Quatre membres d'équipage reçoivent un traitement médical. Le MT Terra Nova "a chaviré et a fini par être submergé", ont déclaré les garde-côtes philippins dans un communiqué. Une enquête a été ouverte notamment pour déterminer si une perturbation d'ordre météorologique dans les eaux environnantes était en cours au moment du naufrage, selon la même source. Il s'est produit alors que de fortes pluies, liées au typhon Gaemi et la mousson saisonnière, se sont abattues ces derniers jours sur le nord des Philippines et notamment Manille. En février 2023, un pétrolier philippin transportant 800 000 litres de mazout avait coulé au large de l'île centrale de Mindoro, au sud de la capitale. Il avait laissé échapper une partie de sa cargaison, polluant les eaux et les plages du littoral de cette province, causant un lourd préjudice aux secteurs de la pêche et du tourisme. Le pétrole s'est dispersé sur des centaines de kilomètres dans ses eaux réputées pour abriter une faune et une flore marines parmi les plus diversifiées au monde. En 2006, un pétrolier a coulé au large de l'île centrale de Guimaras (centre), déversant des dizaines de milliers de litres de pétrole qui ont détruit une réserve marine, ruiné les zones de pêche locales et recouvert de boues noires une partie du littoral.

ENTRE OURAGANS ET POUSSIÈRES DU SAHARA Un lien surprenant et paradoxal

Une équipe dirigée par des chercheurs de l'université de Stanford dévoile le lien entre les poussières du Sahara et les ouragans frappant la côte sud-est des États-Unis. À partir d'un certain seuil de densité de particules dans l'air, l'effet sur l'intensité des pluies cycloniques s'inverse totalement. Une pellicule orange s'était formée sur les fenêtres et sur les carrosseries des véhicules lorsqu'un vaste nuage de poussières du Sahara avait fait son arrivée en France métropolitaine au mois d'avril, indiquait l'institut européen Copernicus (2024). Mais saviez-vous que quatre ans plus tôt, un tel nuage avait traversé l'océan ? "Lorsque des vents violents balaient les déserts, ces nuages de poussières peuvent atteindre de très hautes altitudes et être ensuite transportés par des flux d'air dans le monde entier sur des milliers de kilomètres", expliquaient nos confrères de FranceInfo. Ainsi, en juillet 2020, les particules avaient traversé l'Atlantique jusqu'aux Caraïbes et au golfe du Mexique. Avec un effet... sur les ouragans ? Les auteurs d'une nouvelle étude publiée dans la revue *Science Advances* (24 juillet 2024) ont développé un modèle d'apprentissage automatique capable de prédire les précipitations associées à chaque ouragan, puis d'identifier les relations mathématiques et physiques sous-jacentes. Leurs travaux se sont ainsi basés sur 19 années de données météorologiques et d'observations satellitaires. Leurs résultats montrent que "l'épaisseur optique" des poussières – la quantité de lumière filtrant à travers un panache de particules – constitue un "facteur prédictif clé" des pluies cycloniques sur la côte sud-est des États-Unis. En outre, la re-

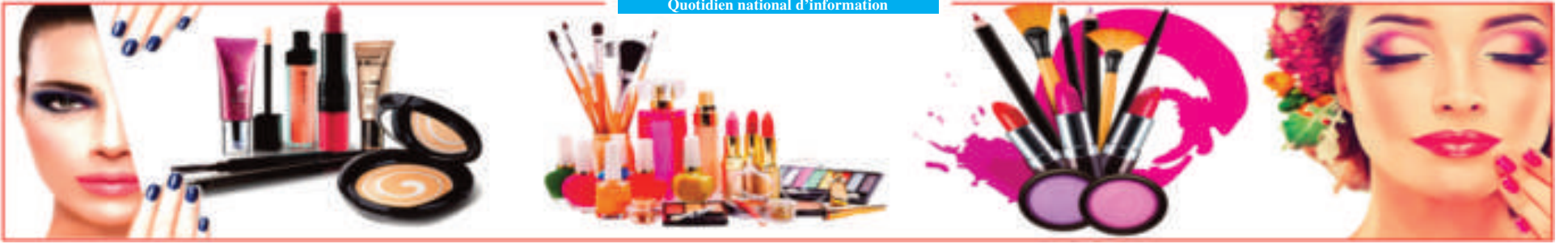


lation entre ces paramètres prend une forme de "boomerang", les précipitations augmentant avec la profondeur optique entre 0,03 et 0,06 unités, mais diminuant brusquement au-delà. Autrement dit, à partir d'un certain seuil de densité de poussière du Sahara dans l'air, l'effet sur l'intensité des pluies cycloniques s'inverse totalement, révèle l'étude. Cette inversion s'expliquerait en fait par des mécanismes physiques. D'un côté, "une particule peut favoriser la formation de nuages de glace au cœur de l'ouragan, produisant davantage de précipitations" (effet de renforcement microphysique). De l'autre, "la poussière peut également bloquer le rayonnement so-

laire et refroidir les températures de surface de la mer autour du cœur d'une tempête, ce qui l'affaiblit" (effet de suppression radiative), distingue le Pr Wang. Le second phénomène prenant le pas, à des densités élevées, sur le premier. Plusieurs études antérieures avaient suggéré que le transport des poussières sahariennes pourrait diminuer considérablement au cours des prochaines décennies d'une part (NASA, 2021), et d'autre part, que les précipitations des ouragans augmenteraient probablement en raison du changement climatique accentué par l'Homme (Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, 2024).

EVEQUE DE NOYON		ASCENDANT DIRECT		FUTURE ÉTOILE		PORTE AUX NUÉS		EXPERT EN LA MATIÈRE
COS-SARDE				TRÈS RUSÉES		CÔTÉ PILE		
ANCIENNE MONNAIE DE CUIVRE		D'UN STYLE LOURD						
		MOT EN SCÈNE						
					MOT DE PASSE			
					COLLECTION D'ARMES			
IL RÉ-CHAUFFE LA TERRASSE	PRENDRE L'AVION							
	VOLÉE DE COUPS							
							CUIR SPÉCIAL	
CEINTURES VERTES						PERSONNEL		
FUT HERMÉTIQUE						IL DORT AU BRÉSIL		
			BAC À RA-FRAÎCHIR					POINT HAUT
			PRÉPOSITION					
IL TIENT LE SOC				FAIRE BARRAGE				
L'ASTATE				ADVERBE				
		ÉCHELLE DE PHOTOGRAPHE				ACCORD À L'EST		
BROSSES DE LAD								

<p>A B C D E F G H</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>8</p> <p>9</p> <p>10</p> <p>11</p> <p>12</p>	<p>HORIZONTALEMENT</p> <p>1. Terre verte.</p> <p>2. Bureau de ravitaillement.</p> <p>3. Cagnotte à casser.</p> <p>4. Diffuse. Docteur abrégé.</p> <p>5. Corse ou Sicile. Bruit.</p> <p>6. Devant le patron. Base de tricot.</p> <p>7. Film antique.</p> <p>8. On y met ce dont on veut se débarrasser.</p> <p>9. Celle de l'énigme est rarement dans la poche. Choisit de façon démocratique.</p> <p>10. Pou populaire. Grande école.</p> <p>11. De bonne humeur. Abréviaton de travaux publics.</p> <p>12. Annonce la date. Frappée d'un impôt.</p> <p>VERTICALEMENT</p> <p>A. Brisé en mille morceaux. Fantôme.</p> <p>B. Âcreté. À distance.</p> <p>C. Enceinte pour les taureaux. Avance de l'argent.</p> <p>D. Femme anonyme. Derrière la ligne.</p> <p>E. Il est à apprendre avant de jouer. Aurore. Dieu égyptien.</p> <p>F. Bon camarade. Fait semblant.</p> <p>G. Poisson d'eau douce. Résonne.</p> <p>H. Intemporel. Cogne.</p>	<table border="0"> <tr> <td>■ ALBUM</td> <td>■ LADRERIE</td> <td>■ RAIS</td> <td>■ SMALA</td> </tr> <tr> <td>■ AMELIORER</td> <td>■ LAVABO</td> <td>■ RAMURE</td> <td>■ SPARADRAP</td> </tr> <tr> <td>■ APLOMB</td> <td>■ LICHEN</td> <td>■ RAOUT</td> <td>■ STERNE</td> </tr> <tr> <td>■ BADIN</td> <td>■ MAIRIE</td> <td>■ RENOMME</td> <td>■ TENIA</td> </tr> <tr> <td>■ BOUE</td> <td>■ MERLAN</td> <td>■ RIEUSE</td> <td>■ TEQUILA</td> </tr> <tr> <td>■ EBARBURE</td> <td>■ MEUBLER</td> <td>■ SAMBA</td> <td>■ TROUSSEAU</td> </tr> <tr> <td>■ FLOUE</td> <td>■ NIVEAL</td> <td>■ SANTAL</td> <td>■ VOULOIR</td> </tr> <tr> <td>■ IOTA</td> <td>■ ORPAILLEUR</td> <td>■ SAUNA</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ KRACH</td> <td>■ PUIITS</td> <td>■ SILEX</td> <td></td> </tr> </table> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>R U E L L I A P R O N E H C I L</p> <p>A S A B A A B M A S B M O L P A</p> <p>M T V E A D E C E R A A I N E T</p> <p>U E O N S R R V I L D R V M I N</p> <p>R P U I T S B E I R I A M A A A</p> <p>E A L B U M U U R N N O R L L S</p> <p>S E O P L S Q O R I N K R A C H</p> <p>X U I U E E T L R E E E M E P E</p> <p>E N R E T S R F R T M S I A R S</p> </div>	■ ALBUM	■ LADRERIE	■ RAIS	■ SMALA	■ AMELIORER	■ LAVABO	■ RAMURE	■ SPARADRAP	■ APLOMB	■ LICHEN	■ RAOUT	■ STERNE	■ BADIN	■ MAIRIE	■ RENOMME	■ TENIA	■ BOUE	■ MERLAN	■ RIEUSE	■ TEQUILA	■ EBARBURE	■ MEUBLER	■ SAMBA	■ TROUSSEAU	■ FLOUE	■ NIVEAL	■ SANTAL	■ VOULOIR	■ IOTA	■ ORPAILLEUR	■ SAUNA		■ KRACH	■ PUIITS	■ SILEX	
■ ALBUM	■ LADRERIE	■ RAIS	■ SMALA																																			
■ AMELIORER	■ LAVABO	■ RAMURE	■ SPARADRAP																																			
■ APLOMB	■ LICHEN	■ RAOUT	■ STERNE																																			
■ BADIN	■ MAIRIE	■ RENOMME	■ TENIA																																			
■ BOUE	■ MERLAN	■ RIEUSE	■ TEQUILA																																			
■ EBARBURE	■ MEUBLER	■ SAMBA	■ TROUSSEAU																																			
■ FLOUE	■ NIVEAL	■ SANTAL	■ VOULOIR																																			
■ IOTA	■ ORPAILLEUR	■ SAUNA																																				
■ KRACH	■ PUIITS	■ SILEX																																				



Lunettes de soleil : comment bien les choisir ?

Aujourd'hui, nous pouvons trouver des lunettes de soleil à des prix très abordables dans les bazars, les grands magasins, sur Internet ou même dans les stations-service, ce qui suscite les doutes logiques des utilisateurs. L'une des questions les plus fréquemment posées aux opticiens est la suivante : « Est-ce qu'elles me protègent bien ? »

Bien que ces types de verres respectent généralement une protection minimale contre les rayons ultraviolets, la qualité visuelle qu'ils offrent est désastreuse. Les magasins d'optique sont des établissements tenus par des professionnels de santé dont le métier est réglementé, de sorte que tous leurs produits doivent répondre à des normes minimales : les marquages CE et UKCA. Le professionnel de santé opticien y est formé pour guider le client en fonction de ses exigences visuelles et de la physiologie de son visage. Plus les verres sont foncés, plus ils protègent ? Non, le degré d'absorption de la lumière que vous choisissez dépend davantage de votre objectif. La catégorie 4 convient aux environnements lumineux – haute montagne ou désert – mais peut réduire la visibilité dans d'autres conditions.

Qualité visuelle

Le port de lunettes de soleil peut donner l'impression de « nuire à la vision ». En effet, un verre teinté est un filtre lumineux sélectif : il laisse passer un type de rayonnement et en atténue un autre. Il est donc important d'expliquer quelques concepts liés à la vision. L'acuité visuelle est la mesure de « ce que l'on voit ». Elle est évaluée en demandant aux sujets de lire les lettres de plus en plus petites qui appa-



raissent à l'écran. Un niveau d'environ 100 % (soit une acuité visuelle de 10/10 ou dix dixième) est idéal. Cependant, ce test est réalisé avec des lettres noires sur un fond blanc – en fort contraste – et ne tient donc pas compte de la variation de la qualité visuelle dans d'autres conditions d'éclairage. Deuxièmement, la sensibilité au contraste est définie comme la capacité à différencier les objets de l'arrière-plan environnant. Il est plus difficile de distinguer des lettres noires sur un fond gris que sur un fond blanc. Enfin, il existe des défauts de réfraction qui affectent à la fois l'acuité visuelle et la sensibilité aux contrastes et qui comprennent la myopie, l'hypermétropie et l'astigma-

tisme. Le port de lunettes de soleil sans ordonnance lorsque l'on souffre de l'une de ces affections peut entraîner une vision encore plus mauvaise qu'en l'absence de lunettes.

En fonction de la couleur des verres

Ceci étant dit, nous allons maintenant aborder une autre question fréquente en optique : le fait que le verre soit d'une certaine couleur modifie-t-il ou améliore-t-il la protection ? En fait, cette chromaticité peut affecter le contraste et la sensation de luminosité, car la longueur d'onde qui atténue chaque couleur est différente. Ainsi, alors que le gris atténue toutes les longueurs d'onde, les teintes telles que le brun ou le vert n'aplatissent pas autant la courbe d'absorption. Par consé-

quent, la perception visuelle a tendance à être très claire avec les tons bruns, très sombre avec les tons gris et plus naturelle avec les tons verts.

Verres organiques ou minéraux ?

Mais il n'y a pas que le chromatisme qui influe sur la qualité visuelle : il est également important d'examiner la composition des verres. Si les verres les plus courants sont en matière organique – en plastique –, il existe également sur le marché des modèles avec des verres minéraux qui sont essentiellement constitués de silice, de soude et de chaux. Il existe des différences entre les deux matériaux. Les verres organiques sont plus légers et offrent une plus grande résistance aux chocs, tandis que les verres minéraux

sont plus résistants aux rayures et présentent une moindre dispersion chromatique. Par conséquent, les propriétés optiques de ces derniers amoindrissent la qualité de la vision du porteur.

Et les verres polarisants ?

Les verres polarisants bloquent la lumière qui atteint l'œil sous un certain angle après avoir été réfléchi par une surface, comme une route ou de l'eau, réduisant ainsi l'éblouissement. Ils sont particulièrement recommandés pour la conduite et l'utilisation en milieu marin. Toutefois, ils peuvent être déconseillés dans certaines situations. Par exemple, ils bloquent la lumière des écrans, les rendant plus sombres, voire complètement noirs, ce qui oblige à les faire pivoter pour améliorer la visibilité. Ils ne sont pas non plus idéaux pour les sports d'hiver, car l'élimination des reflets peut rendre difficile la détection des plaques de verglas.

Autres caractéristiques à prendre en compte

Enfin, les caractéristiques suivantes ne doivent pas être négligées lors de l'achat de lunettes : Les verres solaires dégradés. Ils absorbent généralement environ 85 % de la lumière dans la zone sombre et 10 % dans la zone claire. Ils donnent une touche chic aux lunettes, ce qui ne les empêche pas de fournir une protection adéquate contre les rayons ultraviolets. S'ils ne sont pas recommandés pour l'été ou les journées très ensoleillées, ils peuvent être non alliés par temps nuageux. Les verres miroirs. Ils intègrent un nouveau revêtement à leur surface qui réfléchit la lumière et renforce la protection. Malheureusement, ce traitement s'abîme et se raye facilement.

La période estivale bat son plein, le soleil brille et le mercure est au max. Alors pour faire redescendre la température, quoi de mieux que de s'accorder quelques jours à la mer ou un moment de décompression au bord de la piscine ? Et si l'on sait que les rayons du soleil peuvent être agressifs pour notre chevelure (au même titre que pour notre peau), le sel de mer et le chlore de la piscine, eux aussi, sont des facteurs agressifs et peuvent avoir une incidence sur la beauté et la santé de nos cheveux. Alors, que faire pour préserver nos cheveux de ces agressions de saison ? Faut-il se les laver après chaque baignade ? Gianni Coppa, coiffeur et fondateur du salon R'Factory à Paris, nous donne la réponse et ses conseils pour une routine haircare estivale de qualité, à suivre quand les baignades se font récurrentes. Nul ne sert de faire planer le doute : « il est impératif de se laver les cheveux après chaque journée de baignade », indique Gianni Coppa. Et si cela va à l'encontre de ce qu'il se dit tout au long de l'année, à savoir qu'il faut espacer les shampoings de quelques jours pour éviter qu'ils ne regrassoient trop vite, en période estivale, la tendance change. Et pour cause, le chlore et le sel – sans parler des rayons UV, du sable et du vent – fragilisent notre fibre capillaire, notamment celle des cheveux secs et colorés. Et si dans l'idéal, il serait préférable de ne pas mouiller nos longueurs lors de nos baignades en mer ou en piscine, comment résister quand la chaleur devient harassante (et que le petit poisson qui sommeille en nous se réveille) ? Alors si nos cheveux ont

Après une journée de baignade - Dois-je me laver les cheveux ?



pris l'eau, il suffit simplement d'adapter sa routine de soin capillaire à la saison. Lorsqu'arrive le temps de la douche, la première chose à faire est de « rincer nos cheveux à l'eau tiède durant plusieurs secondes

», indique l'expert. Le but ? Éliminer comme il se doit les résidus accumulés dans la journée. Mais attention, cette étape aussi importante soit-elle ne suffit pas. En effet, il faut ensuite passer à l'étape du sham-

poing à réitérer deux fois pour une chevelure ultra-propre. Du côté de la gestuelle, « on veille à bien masser le cuir chevelu pour relancer la microcirculation et surtout à bien rincer avant de passer au conditionner ». Enfin, l'expert conseille l'adoption « d'un soin sans rinçage aux vertus hydratantes et restructurantes pour nourrir la fibre capillaire, régénérer la kératine et reformer son film protecteur souvent altéré par les agressions extérieures estivales ». On brosse ensuite les cheveux pour bien répartir le soin. En ce qui concerne le choix des produits, s'il est tout à fait possible de se tourner vers une routine nourrissante et réparatrice, il existe aussi des routines post-solaires comprenant des soins spécifiquement conçus pour les cheveux exposés comme chez Phyto-dess ou encore Kérastase. Quand on arrive à l'étape du soin (et pour décupler son action), l'expert conseille d'adopter « le bun haircare, autrement dit un chignon avec le soin non-rincé afin qu'il agisse plus longtemps et en profondeur sur la chevelure ». Un effet cheveux mouillés très élégant pour une soirée d'été par exemple. « Il ne faut surtout pas oublier le spray solaire protecteur pour cheveux en amont de toute exposition, indique l'expert. À vaporiser sur l'ensemble de la tête quelques minutes avant d'aller au soleil, ces sprays imperméabilisent la fibre capillaire et la protègent des agressions des UV du soleil – comme la crème solaire pour la peau – pour une protection optimale. Et pour préserver davantage le cheveu durant l'été, on pense à mettre un chapeau, un bob (très à la mode cette saison) ou encore un bandeau sur la tête.

Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsarldihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité “

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information



Alger	32°	23°
Oran	29°	23°
Annaba	33°	23°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:09
Sunrise	05:48
Dhuhr	12:54
Asr	16:44
Maghrib	20:00
Isha	21:33



Dimanche 28 juillet 2024 - N°: 174 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

IMPORTATION ÉQUIPEMENTS AGRICOLES DE MOINS DE 7 ANS

Désormais éligibles à l'autorisation de dédouanement

Les équipements ou matériels agricoles de moins de sept ans sont désormais éligible à l'autorisation de dédouanement, et ce, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 50.

Il s'agit du décret exécutif n 24-241 signé le 22 juillet courant par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, fixant les modalités de dédouanement, pour la mise à la consommation, des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricole, utilisés. Selon ce nouveau texte, sont éligibles à l'autorisation de dédouanement les chaînes ou équipements n'ayant pas dépassé l'âge de cinq ans et les équipements ou matériels agricoles (tout outil doté d'un dispositif mécanique ainsi que les tracteurs agricoles, utilisés dans le secteur agricole, servant à la réalisation des travaux pour l'accomplissement de différentes techniques culturales et activités d'élevage) n'ayant pas dépassé l'âge de sept ans, à partir de la date de leur fabrication ou, à défaut, de la date de leur mise en service. Les chaînes ou équipements de production ainsi que tous équipement, et/ou matériels agricoles utilisés sont soumis, avant leur expédition, à l'octroi d'une attestation d'éligibilité délivrée par le directeur de wilaya chargé de l'industrie où l'activité de production ou agricole est implantée, selon les conditions citées dans le même texte: être immatriculé au registre de commerce et/ou possédant la carte professionnelle d'agriculteur, avoir une activité de production de bien ou de service en relation avec les chaînes ou équipements de production utilisés ou une activité dans une exploitation agricoles et disposer d'infrastructures nécessaires. Les chaînes ou équipements de production ainsi que les équipement et/ou matériels agricoles doivent être évalués par un organisme de conformité accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation "Algerac" ou accrédité par un organisme étranger reconnu, et ne doivent pas représenter un risque sur la sécurité, la santé et l'environnement. D'après la même source, l'opérateur économique doit introduire sa demande d'octroi d'attestation d'éligibilité de dédouanement via une plate-forme numérique interconnectée auprès du ministère de l'Industrie, contre une délivrance d'un récépissé de dépôt. Après le dépôt de demande, toute réserve éventuelle est notifiée à l'opérateur économique, dans un délai n'excédant pas les 30 jours qui suivent la date de délivrance de récépissé de dépôt, afin que celui-ci puisse y remédier, dans un délai de 30 jours à partir de la date de notification. Avant de statuer sur la demande d'octroi de l'attestation d'éligibilité, le directeur de wilaya chargé



de l'industrie doit recueillir l'avis du ministère du Commerce, de l'Algerac et du directeur des services agricoles de wilaya, pour les aspects qui les concernent. Il peut, également, consulter tout autre organisme qui, en raison de ses missions, peut l'éclairer dans l'examen de la demande. L'attestation d'éligibilité est établie et rendue dans un délai n'excédant pas les 40 jours qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt, alors que l'opérateur économique dispose d'un délai d'une année pour faire valoir l'attestation d'éligibilité, ce délai peut être exceptionnellement prorogé, sur demande de l'intéressé, pour une durée n'excédant pas six mois, passé ce délai, l'attestation devient sans effet. La chaîne ou l'équipement de production, ainsi que les équipements ou matériels agricoles, utilisés, doivent être mis en service par l'opérateur économique, pour les besoins propres de son activité, dans un délai de six mois, à partir de la date de leur dédouanement. La mise en service doit être attestée par un procès-verbal établi par un huissier de justice ou par un expert spécialisé, assermenté et agréé, d'après le même texte. Sont abrogées, les dispositions du décret exécutif n 20-312 du 15 novembre 2020, modifié et complété, portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement

des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production et biens et services.

BMS

Canicule à partir d'aujourd'hui sur plusieurs wilayas

Une vague de chaleur affectera, aujourd'hui et demain, des wilayas de l'ouest et de l'est du pays, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur affectera les wilayas de Relizane, Chlef et Ain Defla, avec des températures maximales pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés et des minimales qui oscilleront entre 28 et 33 degrés, précise la même source. Pour les wilayas de Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, les températures maximales prévues oscilleront entre 40 et 42 degrés et entre 24 et 30 degrés pour les minimales.

Premier mois de la saison estivale 310 morts dans des accidents de la route

Trois cent dix (310) personnes ont trouvé la mort et 1.286 autres ont été blessées dans 843 accidents corporels de la route durant le premier mois de la saison estivale, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale (GN) au niveau de leurs territoires de compétence. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeurerait "la principale cause de ces accidents", précisant que 191 accidents sont dus à l'excès de vitesse, 114 à l'inattention des conducteurs, 75 au non respect de la distance de sécurité, 70 en raison du dépassement dangereux, les piétons ayant causé 53 accidents et les véhicules 34. Comparativement à l'année dernière, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-49), de celui des morts (-69) et des blessés (-203), et ce grâce aux efforts des unités de la GN et l'adaptation des formations déployées sur le terrain. D'un autre côté, 64 morts et 297 blessés dans 189 accidents survenus la semaine courante ont été recensés cette semaine par les services de la GN, ajoute le sergent-chef. Les conducteurs ont provoqué 117 accidents dont 15 en raison du non-respect de la distance de sécurité, 15 autres dus à l'imprudence, contre 4 accidents causés par les piétons. M. Amrani a indiqué que le bilan le plus lourd avait été enregistré dans la wilaya d'Alger avec (13 accidents), suivie de la wilaya d'Oran (12 accidents), et Tébessa et Skikda (11 accidents). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+31), du nombre des morts (+1), ainsi que des blessés (+28) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé "au respect des règles de bonne conduite, notamment à réduire la vitesse et à respecter la distance de sécurité, la priorité et les panneaux de signalisation, particulièrement durant la période estivale qui enregistre chaque année des taux élevés d'accidents".

Bejaia Deux accidents ont fait un mort et six blessés

Une personne est décédée et six autres ont été blessées dans la nuit de vendredi à samedi dans deux accidents survenus à Bejaia, ont indiqué les services de la Protection civile. La même source a précisé que l'un des deux accidents est survenu à Iboutassene dans la commune de Oued-Ghir sur la route nationale RN12 liant Bejaia à Tizi-Ouzou, et le deuxième à Ait-Anane, sur la RN 9 liant Bejaia à Sétif. Dans le premier accident, un véhicule léger a heurté mortellement un piéton vers 23 heures. La victime gravement blessée sur le coup a fini par succomber à ses blessures à l'hôpital. Les causes et les conditions dans lesquelles s'est produit le drame ne sont pas encore connues. Le second accident consistait en une collision survenue tôt samedi, entre deux véhicules légers, à hauteur du village d'Ait Anane, causant des blessures à six passagers qui étaient à leurs bords. Toutes les victimes ont été évacuées vers la polyclinique de Souk-El-Tenine par les moyens de la Protection civile, a-t-on précisé.

ATTAQUE CONTRE UNE OFFICINE À BAB EZZOUAR

Les auteurs arrêtés

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté quatre individus issus d'une seule famille ayant agressé, à l'arme blanche, le personnel d'une officine sise à Bab Ezzouar (Alger), au cours de cette semaine, a indiqué vendredi dernier un communiqué de ce corps sécuritaire. Selon la même source, "l'affaire a été enclenchée suite à un appel reçu, lundi soir, par le centre de commandement de la sûreté d'Alger faisant état d'une agression suivie de coups et blessures volontaires, à l'arme blanche, du personnel d'une officine sis à la commune de Bab Ezzouar, par un groupe d'individus dont une femme, avant qu'il prennent la fuite". Les investigations diligentées par la police judiciaire ont permis "l'identification et l'arrestation des agresseurs dans un court laps de temps". Il s'agit de "quatre individus d'une seule famille dont deux repris de justice", précise le communi-

qué, ajoutant que la raison pour laquelle ils ont commis cette agression était "leur tentative de se procurer des psychotropes". L'opération s'est soldée par la récupération de "trois armes blanches et deux battes de base-ball utilisées dans cette agression". "Les mis en cause seront présentés devant le Parquet territorialement compétent pour agression, coups et blessures à l'arme blanche, port d'armes blanches de 6e catégorie sans motif légal, destruction volontaire du bien d'autrui et incitation et participation à la constitution d'une bande de quartier avec port d'armes blanches pour agression", souligne le communiqué. Et de rappeler que "les services opérationnels de la Sûreté nationale demeurent mobilisés et disponibles pour faire face à toute tentative portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens, conformément aux lois de la République", conclut la même source.

